

*« Le Règne de Dieu
est tout proche » (Mc 1, 15)*

*Vivre et annoncer
l'espérance de l'Évangile*



**Actes du 34^e Chapitre général
des Augustins de l'Assomption
Rome, 1^{er} – 25 juin 2023**

***« Le Règne de Dieu
est tout proche » (Mc 1, 15)***

***Vivre et annoncer
l'espérance de l'Évangile***

**Actes du 34^e Chapitre général
des Augustins de l'Assomption
Rome, 1^{er} – 25 juin 2023**

Préface

Si une préface pouvait avoir un titre, voici celui que je mettrais pour ouvrir les actes du 34e Chapitre général de notre Congrégation : « Je continue de croire. » Oui, il faut le dire. Nous ne devons pas oublier que notre temps est marqué par des questions, des défis et inquiétudes qui peuvent faire croire que « l'Église est fatiguée » et qu'il n'y a plus rien à faire. Mais ma surprise était positive. J'ai vu des capitulants motivés. À travers leur participation, même si nombre d'entre eux étaient primo-capitulants, j'ai vu des frères qui disaient tout simplement par leur attitude : « *Nous continuons de croire.* »

Le thème retenu pour ce Chapitre général exprimait déjà la foi et l'Espérance qui nous habitent : « *'Le Règne de Dieu est tout proche.'* (Mc 1, 15) *Vivre et annoncer l'espérance de l'Évangile* ». C'est vrai, les signes de ce Royaume de Dieu qui est déjà parmi nous sont là, mais entretemps des signes de résistance se font voir ici et là, à travers des violences faites aux humains et à la nature, et cela nous invite à nous mobiliser encore un peu plus.

Il y a des années que nous exprimions déjà la nécessité d'un changement substantiel dans la Congrégation. Un changement qui aide à faire face aux problèmes externes et internes. Par exemple, la courbe démographique qui change, le nombre important des frères formation, le désir d'une nouvelle impulsion missionnaire, le besoin d'une nouvelle structure organisationnelle de la Congrégation, etc.

Le Chapitre n'est pas allé très loin dans la recherche d'une nouvelle façon de s'organiser, ni n'a proposé de changements substantiels. Mais il nous est apparu clairement que, si nous n'insistons pas assez sur certains aspects fondamentaux de la vie religieuse en général et de la vie religieuse assomptionniste en

particulier, une nouvelle structure ou de nouvelles stratégies n'auront pas beaucoup de succès.

C'est pourquoi la fraternité comme don, comme mission et comme défi, s'est imposée comme matière de réflexion de notre Chapitre depuis le début. Notre charisme nous donne déjà des éléments de l'expérience de la communion et de la fraternité. Vivre pleinement notre charisme, en particulier dans les communautés internationales et interculturelles, est déjà un cadre qui nous permettra d'être des signes prophétiques du projet de Dieu. Notre fraternité doit aussi nous conduire à proposer une vie simple et sobre, et à nous engager dans la défense de notre « maison commune ».

Les appels de l'Esprit et notre réalité nous ont convaincus de la nécessité de réaffirmer notre identité missionnaire. La nécessité s'impose de former des disciples missionnaires et de promouvoir la mission comme un chemin charismatique dans la Congrégation. Sans cet engagement missionnaire, l'Assomption risque de se dénaturer et de perdre sa substance charismatique en se réduisant à un regroupement d'entités purement locales. Si nous croyons que notre présence en Europe ou en Amérique reste essentielle pour offrir le charisme de l'Assomption à l'Église et au monde, le chemin de la mission est inévitable.

Un thème qui n'était pas apparu très clairement depuis plusieurs Chapitres généraux a eu une place privilégiée dans les discussions et les travaux capitulaires de ce 34^e Chapitre. Désormais enrichies par l'expérience de la défense de la Création et les propositions de *Laudato si'*, les réflexions du présent Chapitre ont été marquées par cette option fondamentale et transversale : justice, paix et intégrité de la création.

Un autre thème, qui semble plus inclusif que nouveau, est celui de l'accompagnement du peuple de Dieu. Une réflexion qui

nous a amenés à discerner à nouveau notre travail dans les paroisses, les sanctuaires, les pèlerinages, etc. D'autres thèmes susciteront sans doute une meilleure réflexion au niveau local : la communication et le continent numérique, la jeunesse et les vocations. Le travail sur l'éducation et sur l'Alliance laïcs-religieux continue d'être considéré comme fondamental, même s'il a été déjà développé longuement dans d'autres chapitres. De nouvelles orientations pousseront à faire « un pas de plus » dans ces secteurs.

Comment éveiller l'intérêt et fournir les outils aux jeunes assumptionnistes en formation, pour qu'ils puissent exercer le leadership et les autres services nécessaires à notre vie et à notre mission ? Comment établir une politique de formation spécialisée et une formation qui développe les capacités de réflexion théologique de notre Congrégation ? Tout cela ne sera possible que si nous développons l'indispensable coresponsabilité économique, qui doit commencer dans chaque communauté, à travers la transparence, la sobriété, la simplicité, la solidarité et une bonne gestion.

Un appel à la sainteté est réapparu, fortement souligné à partir de la figure du P. d'Alzon. Nous devons nous mobiliser pour parler de notre Fondateur, prier et présenter sa sainteté en demandant sa reconnaissance dans l'Église. Ce sera aussi une manière de nous stimuler pour notre propre sanctification.

Mes chers frères et sœurs, comme vous le savez, la vie des hommes, l'histoire des peuples et, pour notre cas, la vie de notre Congrégation offrent des moments qui par leur force symbolique, deviennent exceptionnels. Ce 34^e Chapitre général évoquera des souvenirs personnels ou collectifs constitués de surprises, de faits. Nous devons mettre tout cela à l'actif de la grâce de Dieu toujours à l'œuvre. Et dans ce sens il sera porteur des grands espoirs. C'est

un chapitre qui provoque à l'engagement. Il a risqué un geste nouveau.

Je continue de croire que le chemin vers une fraternité réelle et vers la sainteté est possible. Même si cela demande une certaine conversion à plusieurs niveaux, il y a des raisons d'espérer. Mes chers frères et sœurs, religieux et laïcs, je vous invite à lire et méditer dans la foi ces actes du 34^e Chapitre général. Ils sont une source immense d'espérance pour notre Congrégation et pour le monde.

P. NGOA Ya Tshihemba, a.a
Supérieur Général

**Promulgué le 1er novembre 2023,
solennité de tous les Saints**

***« Le Règne de Dieu
est tout proche »***

Texte d'orientation

Vivre la fraternité du Royaume comme chemin de sainteté

« Fidèles à la volonté de notre Fondateur, nous nous proposons avant tout de travailler, par amour du Christ, à l'avènement du Règne de Dieu en nous et autour de nous. » (RV 1)

1. À la fin de nos travaux, nous, les participants du 34^e Chapitre général des Augustins de l'Assomption, réunis à Rome du 1^{er} au 25 juin 2023, souhaitons vous présenter les fruits de notre discernement à l'écoute de l'Esprit. Notre Chapitre général avait comme thème *« Le Règne de Dieu est tout proche. Vivre et annoncer l'espérance de l'Évangile »*. S'appuyant sur les contributions du travail préparatoire, nous avons écouté les appels que Dieu adresse à l'Assomption dans notre monde d'aujourd'hui. Le Royaume de Dieu s'est approché de nous. Sa venue nous invite à nous rendre attentifs aux appels du monde et nous pousse à plusieurs conversions pour faire advenir le Règne de Dieu. C'est l'expérience que nous vous partageons ici.

A - LE ROYAUME DE DIEU S'EST APPROCHÉ

Le Royaume de Dieu est déjà parmi nous

2. Nous avons donc débuté en contemplant les signes du Royaume de Dieu qui est déjà parmi nous. La puissance transformatrice de l'Évangile est à l'œuvre dans notre monde actuel. Des hommes et des femmes découvrent

toujours la joie de l'Évangile et l'annoncent autour d'eux. Ces dernières années ont vu une plus grande prise de conscience de la nécessité de respecter la création et de protéger notre maison commune. Inscrite au cœur de l'humanité, la fraternité pousse à l'accueil des migrants, aux efforts pour la paix et à la construction d'une société juste, à prendre soin des plus vulnérables au cœur de la pandémie du Covid-19. Des chrétiens de tous horizons sont animés par un fort désir de sainteté. L'Église a davantage pris conscience de la nécessité de protéger les mineurs et les personnes vulnérables. Elle s'est également engagée sur la voie d'un processus synodal pour réfléchir à son propre fonctionnement. Des grands textes du pape François, qui nous invite à une conversion à l'écologie intégrale, ont donné aux chrétiens un souffle pour faire face à ces défis.

Les urgences du Royaume

3. Si le Règne de Dieu est déjà là, il ne s'est pas encore manifesté en plénitude. La création gémit encore dans les douleurs de l'enfantement (cf. Rm 8,22). Il y a six ans, le Chapitre général de 2017 avait fixé l'unité comme priorité pour la Congrégation. Cet effort est toujours d'actualité. Notre monde divisé est toujours traversé par des conflits, de la région du Nord-Kivu (R.-D. Congo) dévastée par des bandes armées, à l'Afrique de l'Ouest déstabilisée par le terrorisme, sans oublier la guerre entre la Russie et l'Ukraine ou en bien d'autres lieux. Le nombre de déplacés ne cesse d'augmenter. La polarisation de nos sociétés se répercute déjà au sein même de l'Église, ébranlée par le scandale des abus. Quant à la transition écologique, elle interroge nos contemporains qui ont pris conscience que

l'humanité ne peut plus continuer à vivre comme elle le fait. Depuis 2015 et l'encyclique *Laudato si'*, nous avons pris l'habitude de parler des « cris de la terre et des pauvres ». Comment y répondons-nous ? La sécularisation et les nouvelles quêtes religieuses restent, quant à elles, des défis. Elles contribuent à reconfigurer le paysage religieux et spirituel, marqué par l'essor du protestantisme évangélique, la rencontre avec l'islam ou, dans certains pays d'Occident, la recherche d'un bien-être personnel sans référence à Dieu.

Les trésors du Royaume

4. Pour être fidèle à sa mission, l'Assomption dispose d'une base solide et de nombreux atouts qui sont autant de motifs d'action de grâce. Un Fondateur, dont elle espère que l'Église reconnaîtra la sainteté ; un charisme, qui invite ses membres à être des « *hommes de foi, hommes de communion, solidaires des pauvres* », comme l'ont rappelé les Chapitres généraux depuis 2005 ; un « Patriarche », saint Augustin, qui lui a inspiré un esprit d'unité et de charité à travers sa Règle ; une spiritualité, centrée sur l'amour du Christ, de la Vierge et de l'Église ; une fondation voulue pour répondre à une société en sécularisation grandissante, tandis que certains instrumentalisaient la religion ; une insertion au sein de la Famille de l'Assomption ; des communautés internationales et interculturelles ; un élan apostolique insufflé par le Fondateur et qui l'a menée vers de nombreux champs apostoliques. Nous n'oublions pas non plus les jeunes qui rejoignent notre Congrégation et les anciens qui persévèrent dans la fidélité.

B - L'EXPÉRIENCE DU CHAPITRE

La démarche capitulaire

5. Les membres du Chapitre ont vécu pendant plus de trois semaines une expérience spirituelle et fraternelle de discernement. Pour près de la moitié des capitulants, l'expérience était nouvelle. La première semaine, vécue avec les laïcs, a permis de prendre conscience de l'importance de l'Alliance Laïcs-Religieux pour le corps assumptionniste et du rôle qu'elle jouait dans la mission. Ensemble, nous avons pris le temps d'écouter comment l'Esprit Saint travaille notre monde en nos lieux respectifs. Nous avons pris le temps de vivre une journée de retraite, pour entrer dans le temps de Dieu, plutôt que de vouloir quadriller des espaces (cf. exhortation apostolique *Evangelii gaudium* du pape François, n. 222-225). Vivre tous les jours l'oraison en commun nous a aidés à laisser Dieu nous parler et à placer nos décisions entre ses mains bienveillantes. Des intervenants extérieurs nous ont aidés à approfondir notre réflexion. Andrea Riccardi, fondateur de la communauté de Sant'Egidio, nous a rappelé l'urgence de travailler à la paix et à la fraternité. Mgr Philippe Bordeyne, président de l'Institut pontifical Jean-Paul II pour les Sciences du Mariage et de la Famille, a souligné l'importance de la recherche théologique. Le jour même où était publié l'*Instrumentum laboris* du prochain Synode sur la synodalité, le cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille, nous a encouragés dans la vocation à la catholicité que nous a léguée le P. d'Alzon : catholicité de la pensée, catholicité de l'indignation, catholicité de l'espérance. Et le pape François, lors de l'audience qu'il nous a accordée, nous a

encouragés dans nos missions, nous appelant à ne pas avoir peur de la nouveauté du Royaume de Dieu. Nous avons progressé tant bien que mal dans l'incertitude, tels des pèlerins qui avancent, sans savoir exactement où ils vont arriver, reconnaissant que leur cœur est sans repos tant qu'ils ne demeurent en lui (cf. Saint Augustin, *Confessions* 1,1,1). Nous avons été ces voyageurs qu'Augustin exhortait : « *Ne sois pas satisfait de ce que tu es aujourd'hui, si tu veux atteindre ce que tu n'es pas encore... Ajoute toujours, marche, progresse... Mieux vaut boiter sur le bon chemin que courir en dehors du chemin.* » (Sermon 169,18)

Faire un pas de plus

6. Lors des premiers jours du Chapitre, un mot est revenu sans cesse : le *basculement*. Suscitant l'enthousiasme des uns et révélant les craintes des autres, il a progressivement disparu du langage capitulaire pour laisser la place à d'autres : *interdépendance, solidarité, fraternité, transversalité, subsidiarité*, etc. Autre signe : les élections capitulaires ont donné à la Curie généralice un visage inédit, presque prophétique, en confiant des responsabilités à des frères issus de différentes cultures, ayant pour la plupart vécu dans deux ou trois continents différents. Ces élections ont été un des premiers « pas de plus » de notre itinéraire capitulaire. Nous avons également décidé de modifier la manière traditionnelle de présenter les textes capitulaires. La traditionnelle structure « Constats – Conclusions – Propositions » a cédé la place à « La proximité et les signes du Royaume – Les urgences du Royaume – Pour

l'avènement du Royaume », nous forçant ainsi à une conversion du regard en discernant la présence du Royaume en nous et autour de nous.

Vivre des conversions

7. « *Le Règne de Dieu est tout proche, convertissez-vous et croyez à l'Évangile.* » (Mc 1, 15) Accueillir le Royaume nécessite une conversion. Pour certains, le mot conversion évoquerait peut-être la douleur du repentir, voire une pénitence désagréable. Mais c'est oublier que la conversion est surtout une prise de conscience. Elle produit d'abord en nous une transformation intérieure, qui nous pousse à risquer un pas de plus. C'est le véritable basculement. Nous entrons ensemble dans une démarche de transformation de l'Église qui la rend plus synodale, ainsi que dans une conversion pastorale pour annoncer encore plus la proximité du Royaume. La conversion à vivre se déploie à travers quatre appels transversaux aux travaux du Chapitre. Ces appels s'éclairent mutuellement.

C - QUATRE APPELS POUR L'AVÈNEMENT DU ROYAUME

La fraternité

8. Nous sommes frères à l'Assomption, d'abord parce que nous reconnaissons que la grâce reçue lors de notre baptême fait de nous les frères de Jésus-Christ et les membres de son Corps. Cette fraternité se déploie dans notre engagement à suivre ensemble le chemin initié par le P. d'Al-

zon, au service du Royaume. La fraternité se vit au quotidien dans nos communautés, guidés par la Règle de saint Augustin, qui nous appelle à « *vivre dans l'unité des cœurs et des âmes* », en « *honorant les uns dans les autres ce Dieu dont [nous sommes] devenus des temples.* » (Règle 1, 8) Si nous vivons réellement la mise en commun des biens, qu'ils soient matériels, spirituels ou intellectuels, en partageant nos ressources dans une sobriété joyeuse, si nous accueillons nos frères d'autres pays et vivons l'interculturalité dans l'enrichissement mutuel, nous serons des témoins de la fraternité du Royaume.

9. Mais cette fraternité ne se limite pas à l'espace de nos communautés. Elle rayonne au-delà. À commencer par nos structures qui permettent aux Provinces de la Congrégation de se soutenir dans la solidarité et l'interdépendance. Nous sentons un appel à grandir dans l'administration responsable et dans le partage de nos biens dans la solidarité, au service de la mission. Cela implique de favoriser la participation et la coresponsabilité dans notre gouvernance. La fraternité est un antidote au cléricalisme : nous sommes avant tout des frères, même quand nous sommes prêtres ! Au sein de l'Alliance, la fraternité est un terrain sur lequel religieux et laïcs sont à égalité. Elle est un signe de la synodalité à laquelle nous sommes appelés.

La mission

10. La fraternité résonne également comme un appel à la mission. Faisant partie de la manière d'être assomptionniste en Église, elle nous invite à accompagner et à marcher avec le peuple de Dieu. Elle nous pousse à annoncer un Dieu qui

fait de nous des frères et des sœurs. Elle s'étend dans le dialogue œcuménique où nous désirons qu'advienne l'unité entre les Églises. Se reconnaître frères est déjà un premier pas vers l'unité. Le dialogue interreligieux, crucial pour la paix, est une manière de reconnaître le croyant d'une autre religion comme un frère en humanité.

11. La fraternité nous pousse aussi à promouvoir la paix, la justice et la réconciliation. Notamment là où règnent la division et la violence, ou dans des sociétés de plus en plus polarisées et traversées par la méfiance de l'autre (cf. encyclique *Fratelli tutti* du pape François). Nombreux sont les hommes et les femmes qui ont faim et soif de justice. « *Solidaires de leurs aspirations et de leurs efforts, nous participons à l'avènement d'un monde plus juste et fraternel.* » (RV 14) La fraternité du Royaume est sans frontière, car le Royaume n'a pas de frontières ! Elle veut aider à faire tomber les murs qui s'élèvent sans cesse et à construire des ponts par-delà les fractures de nos sociétés. La dimension prophétique de notre vie religieuse nous pousse à être la voix des sans-voix, de ceux qui souffrent sans que personne ne prête attention à leurs cris de détresse.
12. La fraternité apparaît même comme une forme de réponse à la sécularisation. Combien de chrétiens ont quitté l'Église parce qu'ils ont été meurtris par des comportements contraires à la fraternité, ou se sont sentis mal accueillis par les communautés chrétiennes ? De l'accueil et du respect fraternel découle une fécondité apostolique.

La formation

13. La formation de religieux assumptionnistes qui soient d'authentiques disciples-missionnaires demande des moyens humains et économiques pour former, accompagner et proposer des études. Mais le premier moyen relève du religieux lui-même, « *premier responsable de sa formation* » (*Ratio Institutionis* n. 24). Sans la coopération active de chacun pour sa formation, progresser sera difficile. Saint Augustin se posait déjà la question de l'efficacité des paroles du prédicateur. : « *Combien d'entre vous sortiront d'ici sans jamais rien avoir appris ?* » (*Homélie sur la 1^{ère} épître de saint Jean* 3, 13). Seuls ceux qui laissent le Christ, le Maître Intérieur, les enseigner dans leur cœur et les former tirent profit de ce qu'ils entendent et apprennent. Chaque religieux est invité à vivre cette conversion intérieure.

14. La formation demande une sortie de soi. Elle sera enrichie si nous nous ouvrons à d'autres et la vivons comme une « formation en sortie ». C'est par exemple le cas pour la formation pastorale, où les jeunes ont eux-mêmes beaucoup à nous apprendre par leur dynamisme et leur créativité (cf. exhortation apostolique *Christus vivit* du pape François, n. 203), tandis que les laïcs de l'Alliance nous emmènent sur de nouveaux chemins. De plus, une expérience internationale et interculturelle ouvre de nouveaux horizons pour les religieux en formation.

15. Nous avons aussi besoin d'une politique intellectuelle et pédagogique à l'Assomption. Pour être fidèles au P. d'Al-

zon, qui souhaitait que nous soyons une Congrégation doctrinale, nous avons à former des religieux dans des domaines spécialisés comme l'étude de saint Augustin, l'histoire de l'Église et de la Congrégation, la théologie spirituelle ou les métiers dont nos œuvres ont besoin. Quant à la formation au patrimoine spirituel, elle ne manque pas de ressources. Elle a surtout besoin d'une pédagogie en vue d'une meilleure appropriation de notre charisme.

La sainteté

16. Le Chapitre a souhaité que l'Assomption se mobilise pour la cause de béatification du P. d'Alzon. La reconnaissance de sa sainteté n'est pas un but en soi, mais un chemin pour nous faire aimer la sainteté, pour faire grandir notre propre sainteté ainsi que celle de nos frères et sœurs. Dès ses premiers projets de constitutions, D'Alzon écrit : « *Notre petite Association se propose de se sanctifier, en étendant le Règne de Jésus-Christ dans les âmes* » (ES, p. 648) Appel à la foi en un Dieu qui justifie ses enfants et exauce leurs prières, ce désir de sanctification nous pousse à œuvrer à l'avènement du Royaume : « *Tu ne te sanctifieras pas sans te donner corps et âme pour offrir le meilleur de toi-même dans cet engagement.* » (exhortation apostolique *Gaudete et exultate* du pape François, n. 25) Il nous rappelle également le primat de la vie spirituelle, pour rendre accessibles les trésors de nos traditions spirituelles chrétiennes alors que notre monde cherche trop souvent ailleurs un sens à sa vie.

17. Depuis sa fondation, l'Assomption a connu de nombreuses figures de sainteté : les bienheureux martyrs bulgares Kamen, Pavel et Josaphat ; les vénérables Étienne Pernet et Marie-Clément Staub ou encore le P. Matheus van Herkhuizen, religieux néerlandais missionnaire au Brésil. Nous n'oublions pas non plus ceux qui ont versé leur sang ou ont été enlevés, en R.-D. Congo (Vincent Machozi, Jean-Pierre Ndulani, Anselme Wasukundi et Edmond Kisughu), en Argentine (Carlos Antonio Di Pietro et Raul Rodriguez) ou en Colombie (Daniel Gillard), pour avoir fait retentir le cri de la terre et des pauvres. Ils nous poussent à aimer davantage la sainteté et découvrir la grâce que Dieu donne à des êtres faibles et qui peut faire de grandes choses pour le bien de tous. Notre fraternité et notre mission sont des chemins par lesquels le Règne de Dieu advient et fait de nous des saints.
18. Ces quatre appels nous sont particulièrement adressés pour les six prochaines années. Ils coloreront notre manière de vivre et d'annoncer l'espérance du Royaume. Sur cette route, Marie, la « première en chemin », nous a précédés par son « oui ». Arrivés au terme du Chapitre, nous continuons à porter la prière qui a accompagné la Congrégation depuis plusieurs mois :

« Marie, Notre-Dame de l'Espérance et Mère de l'Église, intercède pour nous afin que l'Esprit Saint nous accompagne toujours dans notre mission d'étendre le Règne de ton Fils dans la fraternité et l'unité. »

Appelés à la Fraternité

Alliance Laïcs-Religieux

« Portés par le charisme et l'esprit du Père d'Alzon, des laïcs assumptionnistes s'engagent en alliance avec les religieux pour faire advenir le Royaume. »

(RV 57bis)

19. Laïcs et Religieux, nous sommes membres d'une Église « Famille de Dieu », synodale dans sa nature. Nous vivons pratiquement et particulièrement en Assomption à travers l'Alliance Laïcs-Religieux. Nous apprécions cette réalité de l'Alliance, qui est pour nous un des lieux privilégiés du témoignage de la proximité du Royaume. C'est aussi à travers l'Alliance Laïcs-Religieux que nous vivons l'espérance de l'Évangile et que nous l'annonçons aux hommes et aux femmes de notre temps.

La proximité et les signes du Royaume

20. L'Alliance Laïcs-Religieux grandit au jour le jour et nous fait découvrir la richesse du charisme et de la mission de l'Assomption à la suite du Christ. Nous apprécions cet enrichissement mutuel qui est manifeste dans notre vie quotidienne. Il est un signe du Royaume.
21. Nous nous efforçons à imiter le Vénérable P. d'Alzon dans sa vie, ses intuitions, son élan missionnaire pour renforcer la proximité des uns et des autres en vue de vivre la fraternité évangélique.
22. Nous sommes témoins de l'incarnation du charisme de l'Assomption dans nos relations réciproques.

23. Dans certaines missions, les laïcs ont précédé les religieux. Ils ont été une chance et une force vive pour l'implantation de l'Assomption.
24. L'Alliance Laïcs-Religieux fait grandir dans l'esprit des laïcs un sens renouvelé d'engagement et de disponibilité dans la vie des Églises locales.

Les urgences du Royaume

25. Nous sommes tous appelés à accueillir l'avènement du Royaume, qui nous invite à devenir des saints à la suite du P. d'Alzon et de ses héritiers.
26. Le charisme est un don de Dieu pour la transformation du monde. Plus le charisme est reçu par les personnes qui en vivent, plus il grandit.
27. Aujourd'hui ce charisme est reçu, vécu et enrichi par les laïcs qui cheminent avec nous dans une approche synodale, fondement de la fraternité alzonienne.
28. Le charisme de l'Assomption est un don de l'Esprit Saint à l'Église-Famille de Dieu (cf. exhortation apostolique *Ecclesia in Africa* de Jean-Paul II). Nous le vivons particulièrement en Alliance avec les différentes catégories de laïcs de l'Assomption. Le Chapitre invite les religieux et les laïcs à approfondir les différentes modalités pour cheminer ensemble, dans la famille de l'Assomption conformément au texte du Chapitre de 2017 :

« Avec les laïcs, nous expérimentons le Royaume de Dieu en nous et autour de nous. Ce Royaume est large, pour que personne ne veuille se l'appropriier seul. On peut distinguer parmi eux différents groupes: les laïcs engagés de manière formelle sur le "Chemin de vie", ceux qui participent aux activités de l'Alliance et ceux qui, plus largement, travaillent avec nous dans nos œuvres et nos communautés. Nous devons redire combien nous apprécions leur présence et les remercions vivement de tout ce qu'ils entreprennent avec nous. Avec chacun d'eux, nous désirons avancer pour que Jésus-Christ soit annoncé aux hommes et femmes de notre temps. » (Actes du chapitre général 2017, n. 113).

Pour l'avènement du Royaume

29. Le Chapitre encourage le renforcement de la formation des laïcs et des religieux au charisme et à la mission de l'Assomption. Cela constitue un moyen privilégié pour nous stimuler mutuellement dans la passion du Règne. Des temps communs de formation sont à développer.
30. Le Chapitre encourage les Provinces à mieux valoriser et organiser le partage de nos compétences : accompagnement spirituel, management, apprentissage des langues, participation à la formation des jeunes, etc. C'est un atout pour la mission de l'Assomption, en ce temps où la Congrégation met un accent particulier sur l'internationalité, l'interculturalité, et l'interdépendance.
31. Le Chapitre rend grâce pour la contribution des laïcs à l'approfondissement et à l'enrichissement du charisme de l'Assomption. Il suggère que les diverses rencontres entre

laïcs et religieux (lors des chapitres au niveau local, provincial ou général, des temps communs de formation, etc.) soient des moments privilégiés pour recueillir ensemble ces découvertes concernant le charisme, discerner et mettre en œuvre ce que Dieu nous invite à faire ensemble.

32. Alors que les Chapitres généraux et provinciaux invitent déjà des laïcs, le Chapitre demande instamment aux communautés locales qui en ont la possibilité de mettre en œuvre cette invitation des laïcs à leurs chapitres locaux. Cela favorisera la réalisation de projets communs : pastorale familiale, jeunes et vocations, bénévolat, pèlerinage... Par le vécu de moments forts de l'Église et de l'Assomption et par l'accueil au chapitre local, nous serons encore davantage témoins de la proximité du Royaume.

La Mission d'Orient

33. La Mission d'Orient est notre plus ancienne mission as-somptionniste. Si elle a su traverser avec succès plus d'un siècle et demi d'histoire, elle se trouve confrontée de nos jours à des défis nouveaux qui nécessitent de redéfinir sa présence et sa pertinence dans cette région du monde. Dans le contexte de transformation de notre Congrégation, de nouvelles questions émergent : comment assurer une transmission fidèle du charisme ? comment vivre notre fragilité communautaire et missionnaire ? comment maintenir vivante la passion pour l'Unité ? Face à ces questions, il est essentiel de réfléchir et d'agir pour que la Mission d'Orient continue à rayonner et à répondre aux besoins de notre temps.

La proximité et les signes du Royaume

34. Plusieurs orientations capitulaires ont souligné l'importance de faire de la Mission d'Orient une priorité pour la Congrégation et de préserver son identité : « *Nous voulons faire de cette mission une priorité qui engage la Congrégation tout entière, sinon nous perdons une dimension importante de notre identité.* » (Actes du Chapitre Général 2005, n. 50).
35. Il nous faut procéder à une conversion de nos représentations : les chrétiens d'Orient représentent 1% à 2% de la population en Israël et en Turquie, tandis que les catholiques de pays à majorité orthodoxe (Grèce, Bulgarie, Roumanie, Russie) n'en représentent que 1% à 5%. Pour nous,

cela suppose une inculturation pastorale, ecclésiale et liturgique.

36. Même humble et silencieuse, la présence catholique que constitue notre Mission d'Orient est cruciale pour l'Église universelle. Elle aide les chrétiens d'autres confessions à ne pas s'enfermer sur eux-mêmes, mais à s'ouvrir à l'altérité et à la différence.
37. Plusieurs communautés de la Mission d'Orient sont implantées dans des villes importantes d'un point de vue tant historique que symbolique : Moscou, Istanbul, Jérusalem, Athènes... Ces villes sont des lieux stratégiques où se jouera, dans les prochaines années, l'équilibre géopolitique du monde.
38. Les communautés de la Mission d'Orient constituent désormais des foyers importants d'internationalité et d'interculturalité. En Orient, elles accueillent des religieux assomptionnistes venus aussi bien d'Afrique et d'Asie que d'Europe. Cette nouvelle donne est un signe de vitalité et une preuve d'espérance pour l'avenir.

Les urgences du Royaume

39. La Mission d'Orient est une mission importante pour l'Église catholique. À ce titre, elle doit être préservée et renforcée. Cette importance a été encore rappelée par le pape François lors de l'audience qu'il a accordée à notre Chapitre général : *« Je vous encourage à poursuivre cette mission, au Proche-Orient où la situation des chrétiens est menacée, et en Europe orientale où la guerre en Ukraine*

met en péril l'équilibre civil et religieux de la région. Je veux vous dire aussi la gratitude du Saint-Siège pour la fidélité de votre engagement dans la petite Église catholique de rite byzantin en Bulgarie, qui compte sur vous. » En Bulgarie comme dans les autres pays de la Mission d'Orient, l'ensemble des chrétiens d'Orient compte sur l'Assomption, y compris les orthodoxes : aux assomptionnistes qui en 2002 demandaient au patriarche Bartholomeos de Constantinople « *Que devons-nous faire ici ?* », le primat de l'Orthodoxie mondiale a répondu en implorant : « *Restez !* » Veiller au maintien du patrimoine de la Congrégation dans cette partie du monde, en tant qu'élément essentiel du charisme assomptionniste, est un test de notre désintéressement.

40. Il est nécessaire de promouvoir la coresponsabilité et la collaboration entre les différentes communautés de la Mission d'Orient, y compris la collaboration avec les Sœurs Oblates de l'Assomption, ainsi que l'apport de volontaires laïcs.
41. Dialogue œcuménique et interreligieux, pastorale des migrants, accueil des pèlerins constituent autant de lieux d'actualité de l'Église, si modestes soient-ils, auxquels contribue notre Mission d'Orient. Ce sont des avant-postes missionnaires pour l'Église d'aujourd'hui.
42. Nous voulons être des artisans de paix dans un monde fracturé. La guerre en Ukraine a mis en cause des certitudes et des convictions qui semblaient inébranlables. La guerre au sein de l'Europe, considérée jusque-là comme impensable, est un choc qui a marqué les esprits des

hommes et des femmes de notre temps. Cette guerre « *absurde et cruelle* » (pape François, audience générale du 22 février 2023) se situe dans une culture profondément chrétienne où les valeurs de paix, de dialogue, de compréhension réciproque devraient être les fondements de toute relation humaine. Nous voulons réaffirmer la proximité de toute notre Congrégation avec nos communautés affectées par les conséquences de cette guerre, en particulier celle de Moscou. Nous manifestons aussi notre proximité et notre solidarité avec les nombreux réfugiés arrivant en Europe : leur sort nous préoccupe.

Pour l'avènement du Royaume

43. Pour une congrégation comme la nôtre, animée par l'esprit œcuménique, il est essentiel de maintenir la connaissance des rites orientaux afin de favoriser la pluralité au sein de l'Église et préserver la diversité du patrimoine liturgique, spirituel et ecclésial de l'Assomption. Il est en particulier souhaitable que des religieux soient initiés à la célébration dans ces rites.

44. Avant de chercher l'unité avec les autres, il faut apprendre à vivre l'unité et l'attention fraternelle. Pour affermir le sentiment d'appartenance à la Mission d'Orient, le Chapitre propose donc que les communautés qui la forment choisissent une action apostolique commune à toutes, et que chaque communauté de la Mission en visite au moins une autre chaque année. Dans le même sens, il encourage les frères d'Orient à organiser des rencontres périodiques pour permettre l'échange, la formation, la fraternité et la prière.

45. Il est nécessaire d'assurer une formation adéquate aux religieux destinés à la Mission d'Orient, en mettant l'accent sur l'apprentissage des langues internationales et locales, ainsi que sur la connaissance des réalités culturelles et ecclésiales des pays où ils sont envoyés en mission.
46. Il convient de poursuivre et de consolider nos pratiques de dialogue, car elles sont essentielles à notre famille religieuse, comme le pape François l'a rappelé à notre Chapitre général : « *Votre longue expérience de dialogue avec l'Orthodoxie, comme avec l'Islam et le Judaïsme, est précieuse pour l'Église.* » (audience du 22 juin 2023) De plus, le contexte actuel du monde et de l'Église appelle à développer de nouvelles formes de dialogue : le dialogue de la vie, qui inclut le dialogue avec les minorités (les réfugiés, les déplacés, les émigrés), le dialogue institutionnel et ecclésial, le dialogue diplomatique, le dialogue universitaire. Cela implique la formation de véritables acteurs de dialogue et la possession de compétences avérées.
47. Le Chapitre encourage la Province d'Europe à entamer une réflexion sur les conditions de possibilité d'une refondation en Ukraine.
48. Le Chapitre appelle à vivre un authentique œcuménisme de la charité, que ce soit à travers le service des pauvres, des malades, des personnes seules ou des migrants, comme à travers une préoccupation commune pour la sauvegarde de la création. Cet œcuménisme va au-delà de l'œcuménisme ecclésial et institutionnel, car il transcende ce qui sépare les diverses confessions et les rapproche dans une cause qui les unit.

49. Le Chapitre désire promouvoir, au sein de nos communautés, un œcuménisme spirituel. Notre prière et notre liturgie gagneront, en particulier, à être davantage nourries par des éléments provenant de la spiritualité chrétienne d'Orient, qui approfondiront notre expérience spirituelle et favoriseront une meilleure compréhension du christianisme oriental.

Justice, paix et intégrité de la création

50. Notre époque prend la mesure de la fragilité de notre monde. L'indifférence et l'individualisme règnent dans une grande partie de la planète. Les souffrances des populations persécutées et discriminées les contraignent à migrer vers des terres qui ne sont pas les leurs et font apparaître la fraternité comme un rêve lointain, une utopie ratée. Le monde est fragilisé par de nouvelles formes de violence (changement climatique, perte de biodiversité, épuisement des écosystèmes, pollution des sols et des océans, déforestation...) qui menacent la survie des espèces et de l'humanité.

La proximité et les signes du Royaume

51. Dans ce monde, marqué par le péché, nous reconnaissons avec gratitude l'action de l'Esprit dans notre charisme, ce don de Dieu qui nous appelle, exigeant de nous proximité et engagement dans la lutte pour l'avènement du Royaume de Dieu et sa justice.
52. Nous reconnaissons l'action engagée des laïcs assomptionnistes qui nous accompagnent, et parfois nous précèdent, dans l'engagement pour la sauvegarde de la paix, la promotion de la justice et la défense de notre Terre.
53. Le Magistère récent de l'Église (*Laudato si', Querida Amazonia, Fratelli tutti*) nous invite à poursuivre nos efforts pour la justice, la paix et l'intégrité de la création (JPIC), en

nous montrant à quel point ces questions sont reliées entre elles.

Ces textes du pape François réveillent nos consciences endormies, indifférentes ou résignées face à la situation de notre monde et provoquent notre réaction engagée et prophétique. L'Esprit nous fait entendre son cri dans « le cri de la terre et des pauvres ».

54. Nous sommes reconnaissants pour la proximité de Dieu qui, même dans les moments les plus difficiles de notre histoire, comme la tragédie de la pandémie du Covid-19, ne cesse d'attirer notre attention, partageant notre fragilité et encourageant notre espérance. C'est la reconnaissance qui anime la flamme de l'Espérance, d'où naît la mission.
55. Le Royaume de Dieu est proche et se manifeste dans les engagements de notre Congrégation pour un monde plus fraternel et plus juste. Voilà de véritables signes prophétiques de l'Évangile.
56. Le caractère interculturel de nos Provinces, assumé par nos communautés, témoigne que la fraternité est possible entre des personnes d'origines différentes. Le dialogue et la cohabitation pacifique sont notre engagement pour la paix.
57. Partout dans le monde, la Congrégation s'engage auprès des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées : au Kivu, à El Paso, à Conflans-Sainte Honorine (bateau *Je sers*), à Athènes, en Corée, dans « Mi Hogar » à Bogota,

dans les *Campanhas da Fraternidade* au Brésil, l'accompagnement de groupes de jeunes de différentes confessions à Nairobi (YOUNIB) et en Afrique de l'Ouest, où le Réseau de Jeunes pour l'Intégration Africaine (RJIA) organise, sous la responsabilité des Assomptionnistes, les Voyages d'Intégration Africaine (VIA).

58. Finalement, nous reconnaissons la prophétie du sang que nos frères ont versé pour la cause du Royaume en Europe de l'Est, en Amérique du Sud et en R.-D. Congo. Le témoignage de ceux qui nous ont précédés, offrant leur vie pour la cause du Royaume, doit être un mémorial pour actualiser notre engagement aujourd'hui.

Les urgences du Royaume

59. La violence imprègne nos vies, celles de nos peuples et l'ensemble de la création. Dans cette réalité qui est la nôtre, l'urgence du Royaume est la paix. Seule la paix, qui se construit en procurant la justice et en défendant la dignité de tous, aboutit à l'harmonie et à la fraternité.
60. Nous sommes confrontés à la violence de la pauvreté, la violence contre ceux qui doivent quitter leur terre et chercher refuge sous d'autres latitudes, la violence contre les peuples indigènes et celle contre les femmes, la violence exercée sous des prétextes religieux, la violence de toutes sortes de discriminations et d'abus, la violence causée par le « commerce du sang » : armes, drogues, mines clandestines et trafic d'êtres humains, et enfin, la violence contre la planète.

61. Sans oublier de nombreuses autres situations de violence et d'injustice, le Chapitre veut identifier quelques lieux significatifs qui nous rendent plus conscients et nous encouragent à nous engager pour la paix, la justice et la fraternité, exigences du Royaume de Dieu :
- Le Kivu, en R.-D. Congo, où crient vers le ciel le sang des personnes massacrées et la souffrance des innocents qui perdent tout et sont obligés de quitter leur terre.
 - Les frontières du désert à El Paso (Texas) et les frontières maritimes sur les côtes de la Grèce, de l'Italie et de l'Espagne, lieux de souffrance et de mort pour des milliers de migrants.
 - L'Amazonie, qui dans sa tragédie, représente toute la violence exercée contre notre mère la Terre et contre les peuples les plus étroitement liés à la Nature.

Pour l'avènement du Royaume

62. Malgré les difficultés, le Chapitre encourage à aller de l'avant. Le secrétariat JPIC de la famille de l'Assomption (<https://jpic-assumpta.org/>) nous fournit des éléments de formation, nous offre des expériences et témoignages concrets et nous propose de célébrer l'action de Dieu dans notre mission. Il nous invite à donner la priorité à trois domaines d'attention :
- les migrants, les réfugiés et les déplacés internes ;
 - la défense de la paix, l'éducation à la paix et l'engagement pour une culture de paix ;
 - la protection de la création, par l'engagement envers la plateforme Laudato si'.

63. Nous devons faire plus que répondre aux urgences. Nous devons prendre le temps d'identifier les causes des maux que nous subissons et de les dénoncer. Notre formation initiale et continue devrait nous donner les outils pour le faire.
64. La Congrégation veut prendre parti contre l'injustice et lutter contre toute discrimination, abus et violence. Pour cela, elle doit apprendre à travailler en réseau avec la famille de l'Assomption et les autres organisations de la société civile.
65. Le chemin vers la paix passe également par une conversion de notre mode de vie. Nous devons poursuivre le chemin vers un mode de vie sobre. Cela implique aussi l'éducation, la formation et la solidarité concrète. Nous devons toujours veiller à des relations de travail équitables avec tous nos collaborateurs.
66. Dans nos communautés et nos œuvres, nous devons promouvoir une culture de protection de l'environnement, car tous nous en abusons.
67. Dans toutes nos œuvres apostoliques, spécialement nos paroisses et nos institutions éducatives, le souci de la justice, de la paix et de l'intégrité de la création doit avoir sa place à travers des commissions *ad hoc* : en offrant la formation nécessaire et une animation spirituelle et pastorale, elles déboucheront sur des actions et des engagements concrets.

68. Le Chapitre demande :

- *Au Supérieur Général et à son Conseil ordinaire*, de désigner l'un des Assistants généraux pour suivre le travail JPIC de la Congrégation, en réseau avec les responsables provinciaux, le Secrétariat JPIC de la famille de l'Assomption et d'autres institutions ecclésiales et civiles partageant la mission de défense et de promotion JPIC .

Les responsables JPIC des Provinces, sous la coordination de l'Assistant général dédié, construiront une feuille de route qui aidera les communautés à vivre un processus de conversion écologique intégrale engagé pour la paix, la promotion de la justice et l'intégrité de la création.

- *Aux Provinces*, de nommer un religieux ou un laïc assomptionniste chargé de promouvoir la justice, la paix et l'intégrité de la création ; il aidera à définir le projet JPIC de la Province, encouragera l'engagement JPIC dans les communautés locales et dans toutes les œuvres apostoliques, et travaillera en réseau avec les animateurs JPIC de la famille de l'Assomption et les animateurs JPIC des autres Provinces et du Conseil Général.
- *Aux commissions provinciales de formation*, de s'assurer que leur plan de formation comporte une réflexion sur JPIC et des expériences concrètes d'engagement en faveur de la paix, de la justice et de l'intégrité de la création.

tion. Elles encourageront également la formation spécialisée de certains religieux pour diriger et promouvoir cet engagement.

- *Aux œuvres mobilisatrices et prioritaires* de nos Provinces, d'identifier dans leur mission un engagement concret dans la thématique JPIC et de partager leurs réflexions et leurs actions.
- *Aux communautés locales*, d'identifier dans leur réalité concrète les défis relatifs à la justice, à la paix et à l'intégrité de notre « maison commune », et d'explicitier dans leur chapitre local les engagements par lesquels elles répondront à ces défis.

Structures et organisation communautaire

« Ayez toujours les uns pour les autres cette affection de vrais religieux, basée sur le respect et le besoin de nous tenir fortement serrés ; ne formons qu'un seul corps dans la sincérité de nos âmes et la franchise loyale de nos relations ; que notre lien indissoluble soit Jésus Christ »
(Emmanuel d'Alzon, *ES* p. 145-146).

La proximité et les signes du Royaume

69. Alors que nous voulons être témoins d'une fraternité qui dépasse toute frontière, l'interculturalité de nos communautés, la coresponsabilité au sein de nos instances de gouvernement, l'interdépendance de nos structures au service de la mission et les solidarités concrètes qui sont les nôtres, veulent être autant de témoignages de l'avènement du Royaume et de l'espérance de l'Évangile pour notre temps.
70. Ces dernières années, nous avons grandi dans le développement de l'unité de notre corps, dans la coresponsabilité, dans la subsidiarité et la solidarité au sein de notre Congrégation. Nous le devons au Conseil Général Plénier (CGP), au Conseil Économique de Congrégation (CEC), aux Communautés Internationales de Formation Assomptionniste (CIFA), au Secrétariat général à la Formation (SGF). Ces instances sont à encourager et développer.

71. Nous avons aussi la chance de disposer de ressources humaines qui demeurent encore importantes dans nos anciennes Provinces, avec des religieux capables d'assurer une transmission patrimoniale et d'accompagner nos jeunes territoires. Cela nous oblige à mieux penser et organiser, sans tarder, le changement de centre de gravité de notre Congrégation.
72. Si l'on considère l'ensemble de la Congrégation, nous avons sans doute suffisamment de ressources humaines et financières au service de notre mission. Mais celles-ci ne sont certainement pas suffisamment optimisées. La gestion, le partage, la mise en commun de nos ressources demeurent un enjeu majeur.

Les urgences du Royaume

73. Notre histoire témoigne d'une organisation de notre Congrégation en constante évolution. Nos réponses actuelles en termes de structures et d'animation doivent intégrer de la souplesse, une ouverture aux évolutions possibles et se situer dans une nécessaire « dynamique du provisoire ».
74. Nos structures sont, fondamentalement, au service de la vitalité de notre charisme et d'une mission portée par l'ensemble de la Congrégation à un moment donné. Cela nécessite de définir régulièrement les priorités apostoliques de Congrégation et de mettre en place une organisation qui nous permette de partager encore mieux nos savoir-faire, nos ressources humaines, financières et spirituelles au service de missions bien identifiées.

75. L'interdépendance déjà vécue entre nos différents territoires doit se poursuivre, se développer et s'affiner. Il nous semble important de soigner une interdépendance qui ne soit pas simplement organisée de façon verticale via les Conseils généraux, mais aussi via des projets et une animation transversale entre territoires. Par ailleurs, chaque territoire doit disposer des moyens nécessaires à sa mission : leadership, ressources financières, savoir-faire, vitalité du charisme. La subsidiarité, chère à la doctrine sociale de l'Église, demande une interdépendance qui s'articule avec un degré suffisant d'autonomie.
76. Pour favoriser cette subsidiarité, il est important à la fois de pratiquer une bonne mise en commun des biens au niveau général, ce qui nécessite une certaine centralisation, et d'accompagner chaque entité pour développer ses ressources propres par le travail rémunéré, la mise en place de réseaux structurés de donateurs et la gestion professionnelle d'un capital immobilier ou mobilier.
77. Pour une bonne animation de la Congrégation, il est nécessaire que les entités (Province, Vice-Province, Vicariat, Région...) soient de taille humaine, de dimensions raisonnables, d'envergures analogues et favorisant un accompagnement de proximité. Cela implique notamment de réduire dès que possible l'ampleur de la Province d'Europe et d'envisager la prochaine étape nécessaire pour la Province d'Afrique.
78. L'Alliance Laïcs-Religieux doit encore se traduire par une meilleure intégration des laïcs de l'Alliance dans les structures d'animation et de gouvernement de la Congrégation,

en laissant sauf ce qui relève de décisions propres à la vie religieuse : mise en commun des biens, vie sous un même toit, engagements liés aux vœux. Ce qui se vit déjà en certains lieux doit inspirer l'ensemble des Provinces : présence de laïcs aux Chapitres (locaux, provinciaux, généraux), dans les commissions d'animation, dans le gouvernement des œuvres, dans les sociétés immobilières, les services et conseils de l'économat, invitation systématique de laïcs à une partie des Conseils de Province et invitation ponctuelle au Conseil provincial sur des sujets particuliers.

Pour l'avènement du Royaume

Notre organisation territoriale

79. À l'étape où nous sommes, le Chapitre recommande que les instances de gouvernement accompagnent le développement de la Congrégation selon le schéma qui nous est habituel : des Provinces constituées par zones géographiques. Ce schéma semble le mieux adapté à un accompagnement de proximité, et il favorise une nécessaire subsidiarité ainsi qu'une croissance naturelle de nos jeunes territoires vers le statut de Vice-Province puis de Province. Dans certains cas, l'établissement de liens plus forts entre « vieilles » Provinces et réalités plus récentes sera profitable, notamment dans le cadre des nouvelles fondations.

80. Tout en prenant acte de l'interdépendance croissante et du soutien mutuel entre Provinces, il conviendra d'évaluer

régulièrement la possibilité de maintenir ou créer de nouvelles (Vice-) Provinces, en tenant compte de trois critères principaux : des ressources suffisantes en leadership, une certaine capacité d'auto-prise en charge économique et des moyens suffisants pour approfondir et faire vivre notre charisme.

81. Le moment présent nous incite à conserver la répartition actuelle des Provinces, avec les évolutions suivantes :

- La *Province d'Amérique du Nord* garde le statut de Province dans sa configuration actuelle, tout en développant et renforçant ses liens et des projets concrets avec d'autres entités anglophones de la Congrégation.

- La *Province Andine* et la *Province du Brésil* ne changent pas de structure, mais renforcent leur collaboration à travers des projets précis dans le domaine de la politique vocationnelle, de la formation et des apostolats, sans mettre de côté la possibilité de se regrouper en une entité commune dans un futur plus ou moins proche.

- La *Province d'Afrique* conserve sa configuration actuelle (avec le Vicariat de Kinshasa). Elle pourra changer de nom, en devenant par exemple « Province d'Afrique centrale » quand l'actuelle Vice-Province d'Afrique de l'Est aura été érigée en Province. Elle préparera une évaluation et des propositions d'évolution de ses structures pour le prochain Chapitre général.

- La *Vice-Province d'Afrique de l'Est* poursuit la consolidation de ses structures et sera érigée en Province d'ici au prochain Chapitre général.

- La *Province d'Europe*, en déléguant de plus en plus la prise de décision, continue d'accompagner les Vicariats d'Afrique de l'Ouest et d'Asie-Océanie vers une plus grande autonomie pour pouvoir être érigés en Vice-Provinces au cours des six ans à venir et participer en tant que Vice-Provinces au prochain Chapitre général.

- La *Province de Madagascar*, tout en conservant sa configuration actuelle, veillera à poursuivre son ouverture internationale et interculturelle, particulièrement à travers la formation et des projets interprovinciaux.

Nos structures d'animation :

82. Malgré la fragilité des Provinces, notre organisation territoriale restera globalement stable ces six prochaines années. Il est donc essentiel de renforcer et développer l'animation de la Congrégation dans un esprit de synodalité, de coresponsabilité et de disponibilité pour la mission. Ainsi, les différents conseils - Conseil général ordinaire (CGO), Conseil général plénier (CGP), Conseils provinciaux -, soutenus à tous les niveaux par les formateurs, favoriseront la mobilité missionnaire au service de l'ensemble de la Congrégation.

83. La formation au leadership sera renforcée par divers moyens : sessions pour les Conseils provinciaux, ren-

contres des supérieurs et des économes locaux, intégration de nouveaux frères dans les instances de gouvernement de nos œuvres, appel aux ressources disponibles (frères aînés, laïcs, autres congrégations) pour l'accompagnement de nos instances... ainsi que par tous les moyens appropriés aux différents niveaux d'animation et de gouvernement.

84. Le Chapitre encourage le développement de différents types de liens interprovinciaux, comme des lieux de formation travaillant mieux en réseau (sur une base linguistique, par exemple), des œuvres interprovinciales ou de nouvelles fondations portées par plusieurs Provinces. Par exemple, une fondation en Indonésie pourrait être portée par l'Asie-Océanie et Madagascar, une fondation au Ghana par l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est. Ces collaborations interprovinciales, pour ne pas demeurer lettre morte, seront discernées et évaluées régulièrement en CGP.
85. Le Chapitre demande que les Conseils généraux mettent en place des structures d'animation qui intègrent l'accompagnement des œuvres mobilisatrices, en lien avec l'animation transversale de la Congrégation concernant nos principaux axes apostoliques.
86. L'expérience positive du CGP encourage à renforcer et développer son rôle. Il convient, pour cela, de mieux discerner les missions apostoliques prioritaires et les moyens humains, financiers et d'accompagnement à y allouer, de mettre en place une évaluation régulière des collaborations interprovinciales (œuvres, nouvelles fondations,

projets à porter en commun), de continuer à préparer ensemble et valider l'ouverture et la fermeture d'une communauté. En plus des rencontres en présence, des réunions brèves par visio-conférence permettront une meilleure réactivité du CGP.

- 87.** Au terme de sa réflexion, voici les valeurs que le Chapitre souhaite promouvoir au cœur de notre organisation communautaire : interdépendance, solidarité, subsidiarité, transversalité.

Appelés à la Mission

Le caractère missionnaire de la Congrégation

88. « *L'action missionnaire est le paradigme de toute tâche de l'Église.* » (exhortation apostolique *Evangelii gaudium* du pape François, n.15) C'est elle qui donne son orientation à tous les plans pastoraux, fournit ses critères à une communauté lorsqu'elle fait des choix apostoliques. L'Église, en conséquence, doit se penser, se structurer, se vivre comme missionnaire. Toute activité ecclésiale doit avoir une orientation missionnaire. Cela vaut aussi pour l'Assomption.
89. « *Il ne s'agit pas simplement de sortir physiquement aller sur un autre terrain. Il s'agit, pour l'Église, de sortir de son monde (ses programmes, son organisation, ses règles, son langage), de son système autoréférentiel, et de vivre décentrée par rapport à elle-même afin de trouver son centre dans ce que Dieu fait et dans l'humanité vers laquelle elle est envoyée.* » (Conseil 'Communautés et ministères' de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, 2016)
90. L'Église est missionnaire en se faisant proche, en s'impliquant, en se mettant à genoux, à la suite du Maître, devant les autres, pour leur laver les pieds. Elle est missionnaire dans la mesure où elle annonce en actes l'amour et la miséricorde de Dieu.
91. L'appel à la conversion missionnaire n'est donc rien d'autre qu'un appel à la conversion au Christ Jésus et à son

Évangile, qui doit se traduire dans des pratiques pastorales inspirées par le mouvement de sortie de Dieu et de son abaissement dans le Fils.

La proximité et les signes du Royaume

92. Le P. Emmanuel d'Alzon a voulu une congrégation moderne, attentive aux grandes causes de Dieu et de l'homme. Il a voulu des religieux hardis, généreux et désintéressés. Tels sont aussi les traits de notre mission assumptionniste !
93. Tout au long de l'histoire, les missions ont été nombreuses à l'Assomption : certains religieux sont investis dans leur pays, d'autres envoyés au loin, souvent pour toujours. Les rêves de notre Fondateur ont toujours été larges. Dès les origines de la Congrégation, le P. d'Alzon a envoyé ses religieux en Orient. *L'Adveniat Regnum Tuum* est sans frontières !
94. Aujourd'hui encore, la Congrégation est disponible pour répondre aux appels de l'Église et du monde. Elle est présente sur tous les continents, où religieux et laïcs travaillent ensemble, dans un esprit synodal, au service de l'avènement du Royaume de Dieu en eux et autour d'eux.
95. La mission, qu'elle soit *ad intra* ou *ad extra*, appelle à la conversion, au décentrement, à la sortie et à la créativité. Toute terre est une terre de mission.

Les urgences du Royaume

96. Du fait de notre baptême, nous sommes tous - laïcs et religieux - envoyés par le Christ (cf. Mt 28, 19). Nous sommes tous appelés à devenir disciples-missionnaires .
97. Être chrétien, c'est être en mission. Ainsi, le Pape François indique que « tout chrétien est missionnaire dans la mesure où il a rencontré l'amour de Dieu en Jésus Christ ; nous ne disons plus que nous sommes "disciples" et "missionnaires", mais toujours que nous sommes "disciples-missionnaires" » (exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, n. 120).
98. À la suite du pape François, nous, Augustins de l'Assomption, affirmons clairement que tout religieux et laïc de l'Assomption est missionnaire, et que l'Assomption est missionnaire, dans un esprit doctrinal, social et œcuménique (cf. RV 16).
99. La mission de l'Assomption est d'annoncer le Règne de Dieu. Notre première mission est la vie fraternelle vécue en communauté à l'école de saint Augustin.
100. La mission n'a pas d'âge. *Un religieux âgé qui reflète la joie de l'Évangile dans sa communauté demeure un missionnaire (cf. RV 19).*

Pour l'avènement du Royaume

- « Notre vocation missionnaire
nous appelle à nous faire "tout à tous".
Cette disponibilité requiert particulièrement :*
- l'ouverture d'esprit et de cœur aux valeurs culturelles,
sociales, religieuses des différents milieux humains;*
 - la volonté de recevoir autant que de donner,
dans l'estime et le respect mutuels ;*
 - un souci de formation, de compétence
et d'adaptation ;*
 - un effort d'initiative et d'invention ;*
 - le zèle, l'amour du travail, la franchise et l'audace. »*
- (RV 20)*

La formation à la mission

- 101.** Dès le début de leur formation, postulants, novices et jeunes religieux doivent acquérir le goût de l'aventure missionnaire.
- 102.** La préparation des missionnaires devient une forte exigence pour l'Assomption. Quand le « *Viens !* » retentit, le « *Va !* » n'est pas loin et la préparation au départ doit se mettre en place aussitôt.
- 103.** À l'Assomption, préparer des disciples missionnaires signifie former des frères hardis, généreux et désintéressés, vivant avec souplesse la vie évangélique dans la vérité, la simplicité et la joie. Cette disponibilité missionnaire fait partie de nos critères de recrutement.

104. La formation à la mission est un temps pour apprendre le détachement et l'engagement dans la durée. Elle tirera profit de l'expérience des missionnaires. On veillera à ce que le dépaysement ne soit pas complet, en trouvant des relais locaux.

L'interculturalité et l'internationalité

105. Pour les religieux comme pour les laïcs de l'Assomption, l'interculturalité est devenue un défi majeur. Entrer en dialogue avec les autres, s'ouvrir à d'autres cultures, apprendre à travailler en équipe internationale sont désormais les ingrédients nécessaires pour la mission.
106. L'interculturalité et l'internationalité appellent l'apprentissage des langues et l'acquisition de réflexes. Ceux-ci permettent de s'ouvrir à la nouveauté, d'acquérir des compétences, de s'engager durablement au service de l'Église et de la société, de scruter et d'analyser les événements et les signes des temps.
107. En vue de préparer des disciples-missionnaires, le Chapitre redit l'importance de la décision prise en juin 2019 par le Conseil général plénier : « *Tout religieux assomptionniste en formation devra apprendre au moins une langue internationale de la Congrégation (français, anglais, espagnol) autre que celle qui est éventuellement déjà la sienne.* »

Les nouveaux champs missionnaires

- 108.** Chaque religieux, à tout âge, est appelé à s'ouvrir aux grandes causes : les plus jeunes à se former et se préparer à la mission proche ou lointaine, et les plus anciens à s'enraciner pour assumer une mission confiée dans le long terme, avec compétence et responsabilité.
- 109.** Les nouveaux territoires sont nombreux : le monde numérique, le monde de l'éthique et de l'écologie, le monde des exclus et des migrants, le monde des petits et des pauvres. Les terres à explorer restent nombreuses, pour que le nom du Seigneur y soit annoncé. Chaque religieux est appelé à s'engager.
- 110.** Notre manière d'être missionnaire et de faire la mission doit devenir plus synodale et s'opposer à toute forme d'individualisme et de cléricalisme.

Une gouvernance au service de la mission

- 111.** La réorganisation et la gouvernance de la Congrégation doivent être envisagées en lien avec le service de la mission, car « *tout renouvellement dans l'Église doit avoir pour but la mission, afin de ne pas tomber dans le risque d'une Église centrée sur elle-même* » (exhortation apostolique *Ecclesia in Oceania* de Jean-Paul II, n. 19)
- 112.** Le Chapitre propose :
- Que, dans les années de la formation initiale ou après, on facilite la possibilité pour les religieux de faire une expérience hors de leur pays ou de leur contexte, pour

renforcer leur esprit missionnaire et leur permettre de faire l'expérience de l'interculturalité.

- Qu'avant chaque envoi en mission, ait lieu une véritable préparation du missionnaire. Que la communauté qui accueille un frère pour une expérience missionnaire soit préparée à l'accueillir comme un frère et un compagnon de mission.
- Qu'avant toute expérience missionnaire hors du milieu d'origine, soient identifiés les lieux (communautés) propices et élaborées des lignes directrices, avec des objectifs précis qui définissent l'insertion du religieux qui fait l'expérience de la mission.
- Que le Supérieur Général en ses Conseils invente de nouvelles formes de rencontres internationales pour permettre de partager les expériences missionnaires.

Œuvres mobilisatrices

« Chacun doit avoir sa spécialité, mais tous doivent concourir au bien général. Chacun ne peut tout faire ni tout embrasser quant à l'action directe, mais chacun devrait avoir pour tous les autres une grande bienveillance et même la disposition d'aider dans l'occasion toute bonne œuvre différente de celle à laquelle on s'est plus particulièrement dévoué. »
(Procès-verbal du Tiers-Ordre féminin de l'Assomption, 16.12.1870)

La proximité et les signes du Royaume

113. Le label « œuvre mobilisatrice », mis en œuvre par le Chapitre général de 2011 et confirmé par celui de 2017, a permis de poser des pas en avant significatifs pour:
- mobiliser religieux et laïcs en faveur des œuvres ainsi désignées (nominations, soutien financier, mise en réseau, soutien par la prière...),
 - permettre à ces œuvres de mobiliser et d'animer le corps de la Congrégation dans une dimension particulière de notre charisme, par des stages pastoraux, des visitations, des sessions de formation, l'information, la mise en alerte, etc.
 - mobiliser les acteurs principaux de ces œuvres, devenus porteurs d'une responsabilité particulière envers la Congrégation.

- 114.** La mobilisation souhaitée n'a pas été à la hauteur des attentes, et ces œuvres demeurent souvent mal connues. Les structures d'accompagnement, d'évaluation, de mobilisation effective de nos diverses ressources peuvent être améliorées. Mais aujourd'hui encore, identifier des œuvres mobilisatrices pour l'ensemble de la Congrégation semble pertinent et utile pour vivre et annoncer l'espérance de l'Évangile, mobiliser notre corps apostolique de disciples missionnaires, stimuler et incarner notre charisme. Elles n'entrent pas en concurrence avec nos autres œuvres apostoliques qui doivent mobiliser localement, elles ne se situent pas au-dessus de celles-ci, mais elles aident la Congrégation à poser des choix importants et parfois nécessaires.

Les urgences du Royaume

- 115.** Ce label concerne d'abord des œuvres patrimoniales de la Congrégation, car le visage de celle-ci serait changé significativement par leur disparition. Il concerne aussi l'une ou l'autre œuvre plus récente, susceptible de mobiliser aujourd'hui l'ensemble de notre corps apostolique. Leur nombre doit être limité afin de favoriser une mobilisation effective de notre Congrégation pour elles.
- 116.** Non seulement la liste des œuvres mobilisatrices ne doit pas être fixée une fois pour toutes, mais il est heureux et nécessaire qu'elle évolue régulièrement pour mobiliser la Congrégation en fonction des appels d'aujourd'hui, des grandes causes de notre temps et des priorités discernées en Chapitre général.

117. Le Chapitre général de 2011 a demandé que les œuvres mobilisatrices répondent « à *plusieurs critères* » parmi une liste établie¹. Le Chapitre précise qu'il est souhaitable que les œuvres mobilisatrices répondent à la plupart de ces critères, et ajoute un critère supplémentaire, celui d'une gouvernance qui demeure sous le contrôle de la Congrégation.

Pour l'avènement du Royaume

118. Le Chapitre souhaite que chaque œuvre mobilisatrice soit accompagnée par un Comité Assomption, c'est-à-dire un comité stratégique qui puisse évaluer, conseiller, soutenir, développer l'esprit assomptionniste et maintenir la raison d'être de l'œuvre. Ce comité devrait être constitué, dans la mesure du possible : des membres principaux de la gouvernance de l'œuvre, de personnes compétentes extérieures à l'œuvre, de religieux et laïcs de l'Assomption et

¹ À savoir : une adéquation avec nos orientations fondamentales (service de la foi et de la communion, solidarité avec les pauvres) ; une présence significative de religieux dans l'œuvre ; une collaboration existante ou possible avec la Famille de l'Assomption ; une capacité et un désir d'accueil temporaire de religieux d'autres Provinces ; une capacité et un désir d'accueil de volontaires ; une collaboration laïcs-religieux, notamment dans le cadre de l'Alliance ; une dimension internationale ; la promotion des vocations ; l'existence de partenariats avec des initiatives similaires (travail en réseau) ; une identification précise des besoins économiques et une capacité partielle d'autofinancement (cf. Chapitre général 2011, n. 99).

éventuellement de sœurs de notre famille religieuse. Il devra se réunir au moins deux fois par an et fournir son évaluation annuelle au CGP.

- 119.** Le Chapitre souhaite que l'accompagnement des œuvres mobilisatrices s'articule mieux avec l'animation transversale de la Congrégation concernant nos principaux axes apostoliques : éducation, communication et continent numérique, pèlerinages, Mission d'Orient et œcuménisme, JPIC, dialogue interreligieux, etc.

Pour ce faire, des commissions internationales doivent être constituées pour mobiliser l'ensemble de notre corps en faveur d'un des axes importants de notre charisme. Sous la responsabilité d'un Assistant général ou d'un Provincial (qui peut y déléguer un représentant), chaque commission veillera à s'appuyer sur les compétences des œuvres mobilisatrices et leur caractère mobilisateur, pour stimuler l'ensemble des œuvres et des communautés de son secteur d'animation. Chaque fois que possible, la commission favorisera le travail en réseau et les jumelages au sein de son secteur.

- 120.** En ce sens, le Chapitre décide que le nombre d'œuvres mobilisatrices ne dépasse pas 9. Il demande au CGP de revoir la liste de ces œuvres, sur la base des critères retenus et à partir de propositions faites par les Provinces.

De façon provisoire, la liste des commissions internationales en lien avec des œuvres mobilisatrices est établie comme suit :

Commission de mobilisation concernant :	Œuvres mobilisatrices actuelles <i>(liste à revoir en CGP)</i>	Autres œuvres principales à mobiliser
Éducation	Assumption University (Worcester) ; Université de l'Assomption au Congo (UAC) ; Réseau des écoles de brousse à Madagascar	Nos collèges (en Belgique, dans la Province Andine, au Congo, au Kenya) ; nos écoles ; ALC (Philippines)...
Communication et continent numérique	Bayard	Radio Moto et Moto TV (R.D. Congo)...
Mission d'Orient et œcuménisme	Centre Saint-Pierre – Saint-André (Bucarest)	Nos communautés de la Mission d'Orient...
Pèlerinages	Auberge Adveniat (Paris)	Jérusalem, les sanctuaires de Lourdes (Santiago, Buenos Aires) ; nos associations de pèlerinage (NDS, Vietnam, Corée) ; les Voyages d'intégration africaine (VIA) ...
Justice, paix et intégrité de la création	Accompagner (Bruxelles)	Mi Hogar (Colombie) ; El Paso (USA) ; <i>Je Sers</i> (France) ; orphelinat de Saïgon ; réseau à structurer des initiatives pour la paix au Kivu...

121. L'apport de frères ou de laïcs venant d'autres horizons renforce l'enrichissement interculturel des œuvres mobilisatrices. Aussi, l'appel de volontaires sera amélioré, ainsi que la qualité de leur accompagnement : formation préalable, temps nécessaire pour l'intégration, valorisation de leur apport spécifique, accompagnement sur place à formaliser, etc.
122. Les œuvres mobilisatrices sont incontournables pour former nos frères à une mise en œuvre concrète de notre charisme. Aussi, les formateurs et les Supérieurs veilleront, d'une part, à faire appel aux personnes impliquées dans ces œuvres pour organiser des temps de formation, et d'autre part, à ce que la plupart des jeunes religieux puissent vivre un temps de stage ou de découverte au sein d'une de ces œuvres.
123. Une information sur l'ensemble des œuvres mobilisatrices de la Congrégation sera assurée par des nouvelles régulières dans nos moyens de communication institutionnels, ainsi que par des supports spécifiques : dépliant, vidéo, etc.
124. À travers les œuvres mobilisatrices, nous voulons promouvoir : la vitalité de notre charisme, l'unité de notre Congrégation, une meilleure connaissance de nos apôtats et un engagement durable au service de ces œuvres.

Accompagner le Peuple de Dieu

« Je ne saurais trop vous le répéter, mes chers frères, il faut que nous nous fassions tout à tous. Et c'est pourquoi il faut que nous nous efforcions d'entrer le plus possible en relation avec le peuple. Et c'est pourquoi aussi il me paraît que nous devons nous porter, par tous les efforts possibles, aux œuvres populaires. C'est par l'évangélisation des pauvres que l'évangélisation du monde a commencé. Soyons sous ce rapport fidèles à notre vocation. » (Emmanuel d'Alzon, ES, p. 163)

125. Par son histoire et son charisme, notre Congrégation veut participer activement à l'avènement du Règne de Dieu. Parmi les champs pastoraux où nous voulons coopérer au dessein de Dieu, les paroisses, les pèlerinages et les centres d'accueil sont des lieux privilégiés pour manifester la proximité de Dieu qui rassemble et accompagne tout son peuple. *« Notre apostolat est celui de l'Église. »* (RV n. 13)

La proximité et les signes du Royaume

126. Notre vie communautaire, la coresponsabilité laïcs-religieux et l'esprit de famille, chers à notre Congrégation, sont des atouts pour annoncer l'espérance de l'Évangile. Ils marquent notre engagement au service des Églises locales, en particulier dans les paroisses que nous servons. Par notre disponibilité missionnaire, nous accordons une attention spéciale aux personnes les plus vulnérables et

nous voulons rejoindre celles qui, pour diverses raisons, se sentent éloignées de la communauté ecclésiale.

127. La pastorale des pèlerinages revêt une dimension authentiquement populaire, nous permettant de rejoindre les personnes plus modestes, démunies ou blessées par les épreuves de la vie. Nous nous faisons pèlerins avec les chercheurs de sens qui vivent l'expérience d'une « *Église en sortie* » (exhortation apostolique *Evangelii gaudium* du pape François, n. 24). Avec eux, avec les laïcs en Alliance qui offrent leur dévouement et leur compassion au service des autres, nous partageons l'expérience profonde d'être « regardé comme une personne qui parle à une autre personne » (Sainte Bernadette, *Carnet de notes intimes*).
128. À travers l'accueil et l'hospitalité, l'Assomption cherche à créer des espaces de rencontre, voire de dialogue, entre l'Église, la société civile et le monde économique. En agissant ainsi, elle s'efforce d'être à l'écoute des aspirations et des efforts des hommes de notre temps, afin de contribuer à la construction d'un monde plus juste et fraternel.

Les urgences du Royaume

129. En demeurant ouverts aux appels du monde et de l'Église, nous voulons approfondir l'enracinement de notre charisme là où nous sommes en cultivant les dispositions suivantes.
130. Nous sommes invités à cultiver une vie intérieure solide, nourrie par notre charisme et imprégnée de l'expérience intérieure de saint Augustin : « *Tu étais au-dedans, et moi*

au-dehors, et c'est au-dehors que je te cherchais... mais tu m'as touché et je me suis enflammé pour ta paix. » (*Confessions X, 27, 38*). La qualité de notre vie et de notre prière communautaire constitue le principal terrain où nous vivons et témoignons de l'appel universel à la sainteté. C'est là que nous puisons nos forces pour répondre à cet appel.

131. Nos sociétés sont de plus en plus fragmentées ; les divisions, replis nationaux et conflits s'y intensifient. Malheureusement, l'Église n'échappe pas à cette réalité. C'est pourquoi, là où nous sommes, nous souhaitons redoubler d'efforts en faveur de l'unité, de la charité et de la vérité, tant entre les peuples qu'au sein de l'Église et entre les Églises.
132. En nous engageant à suivre le Christ, nous sommes guidés par un esprit d'audace et de fidélité. Ainsi nous marchons sur les traces de nombreux frères et laïcs qui nous ont précédés sur ce chemin. Avec eux, nous avons appris les gestes et les paroles qui permettent de dire Dieu aux hommes et aux femmes de ce temps. Comme à chaque période de l'histoire, nous sommes appelés à faire preuve d'inventivité pour témoigner de la proximité de Dieu avec son peuple. Pour le bien des missions, cela implique un renouvellement de nos méthodes de travail pour les rendre plus synodales.
133. Parmi les premiers lieux d'expérience de l'amour, la famille participe du tissu social et spirituel de notre monde. Or, cette cellule de base de la société et du Peuple de Dieu est aujourd'hui fragilisée. Dans ce contexte, notre volonté

est de participer à l'émergence d'une « civilisation de l'amour » qui plonge ses racines dans les familles.

Pour l'avènement du Royaume

134. Nous veillerons à accentuer une collaboration étroite avec les laïcs dans tous les lieux où nous sommes en mission, afin de favoriser la synodalité dans l'animation et la gouvernance de nos paroisses et de nos œuvres. Ensemble, nous œuvrons pour le bien de la communauté.
135. Pour favoriser un accompagnement solide du Peuple de Dieu, le Chapitre demande qu'une formation à l'accompagnement et au discernement spirituel soit proposée au plus grand nombre de religieux et de laïcs. Les acteurs pastoraux (religieux et laïcs) participeront à une formation brève à la prévention et la protection contre les abus, ouvrant à l'obtention d'un certificat attestant de la formation reçue.
136. La liturgie est un lieu de rencontre et de communion profonde avec Dieu. Nous veillerons à ce que nos célébrations et nos offices favorisent l'unité et intériorité, tant pour les personnes individuelles que pour nos communautés et pour le Peuple de Dieu dans son ensemble.
137. Nous favoriserons, en particulier à destination des fondations récentes, la formation à l'animation des pèlerinages selon le charisme assomptionniste, et la transmission de notre savoir-faire en ce domaine. Cela pourra se vivre par une synergie plus grande entre les œuvres de ce domaine.

- 138.** Enfin, nous serons particulièrement attentifs à rejoindre les familles, dans leurs moments de joie comme dans leurs épreuves. Quelle que soit la diversité de leurs situations, notre accueil doit être chaleureux et bienveillant.
- 139.** Là où des paroisses nous sont confiées, nous continuerons à être attentifs aux orientations pastorales des diocèses, tout en valorisant notre propre charisme (cf. *Assomptionnistes en paroisse. Points de repère et Directoire économique*, 2022).

Communication et continent numérique

La proximité et les signes du Royaume

140. Les médias et la communication numérique, notamment les réseaux sociaux, exercent une prégnance croissante et mouvante sur le monde et l'homme de ce temps. Ils favorisent grandement les échanges de nouvelles et d'opinions, et peuvent permettre de relier des personnes isolées, comme on l'a vécu durant la crise sanitaire du Covid-19. Les chrétiens en sont eux-mêmes marqués, même si ce n'est pas aussi vivement au Sud qu'au Nord, et doivent les aborder sans craindre ni idéaliser la culture ainsi produite.
141. L'Assomption, engagée depuis 150 ans dans l'univers de la communication, est doublement concernée par ces réalités. D'une part, elle vit au cœur de ce monde globalisé et partage la condition de ses contemporains : notre vie religieuse en est marquée. En même temps, son charisme de communication rend notre Congrégation actrice de cette culture.
142. L'évolution en cours des modes de communication est marquée de manière spectaculaire par le développement très rapide de l'intelligence artificielle, au risque d'un affaiblissement de la pensée personnelle et d'une approche partielle voire partielle de la complexité du monde actuel.

Les urgences du Royaume

143. Ce « monde numérique », qui grandit sous nos yeux et marque nos existences, appelle de la part des chrétiens un travail impérieux et difficile d'inculturation : il s'agit d'élaborer les langages, les symboles et les codes permettant de dire la foi dans cette culture numérique et d'en témoigner à l'humanité qui en est imprégnée. Cette urgence requiert « *une approche créative et constructive* » favorisant une « *culture du bon voisinage* » (Dicastère pour la Communication, *Vers une présence totale*, mai 2023).
144. Une telle évolution appelle des religieux bien au fait de la culture numérique en vue de cette inculturation, afin de contribuer à ce que les assomptionnistes soient d'authentiques disciples-missionnaires dans ce monde. Cette mission passe par une présence significative de religieux, aux côtés des laïcs, dans les médias et le continent numérique : c'est une chance, en même temps qu'une source possible de manipulations. Un assomptionniste qui s'exprime sur les réseaux sociaux engage plus que lui-même.
145. Au sein des familles religieuses, l'Assomption se distingue par sa responsabilité et son engagement directs dans des œuvres de médias : Bayard, mais aussi Radio Moto et Moto TV (Nord-Kivu), les publications de nos sanctuaires dans la Province Andine, etc. Sa responsabilité est alors de mettre ces moyens de communication au service de l'unité, de la vérité et de la charité, signes de l'avènement du Règne de Dieu, par l'éducation et la formation humaine et spirituelle. En cela, notre engagement dans le monde de la communication est prophétique.

146. L'investissement de notre Congrégation dans les médias et le numérique la pousse à veiller sans cesse à sa propre communication : en son sein d'abord, en continuant à améliorer ses outils internes de communication, et *ad extra*, en osant faire connaître ses réalités et son charisme par les moyens les plus adaptés – y compris numériques ! – à de larges publics.
147. Face à une telle surabondance de communication, dans le monde d'aujourd'hui et jusque dans nos propres circuits, il est vital de préserver et promouvoir des espaces de silence et tout autre moyen pour nourrir l'intériorité.

Pour l'avènement du Royaume

148. Le Chapitre encourage, de la part des religieux et des communautés, une approche positive de l'univers des médias et du numérique, non sans discerner lucidement les valeurs et les antivaleurs qui y cohabitent, avec « *prudence, maîtrise de soi, équilibre de vie et sagesse dans l'usage des moyens de communication* » (RV 37).
149. Le service de la communication ne s'improvise pas ! Dans toutes les Provinces, on veillera à former des religieux et des laïcs de l'Alliance à une meilleure connaissance de la culture des médias et du numérique, à leurs conséquences anthropologiques et ecclésiologiques, voire à leur usage pastoral ou professionnel.
150. Bayard se présente comme un lieu privilégié pour favoriser cette inculturation. Le Chapitre lui apporte son soutien

et ses encouragements dans un contexte économique et financier difficile. Notre « œuvre-entreprise » facilitera l'accueil de religieux et de laïcs pour les former à ces réalités. Partout où l'entreprise est présente, on veillera à renforcer le lien et la familiarité entre elle et l'Assomption, par-delà les instances déjà dédiées, en suscitant des lieux et des temps de rencontre adaptés au plus grand nombre de religieux.

151. Au plan de la vie interne de l'Assomption, une mutualisation des données numériques sera entreprise, à l'échelle de chaque Province puis de l'ensemble de la Congrégation, afin de rendre les richesses de notre patrimoine accessibles à tous.

152. Une commission internationale pour la communication et le monde numérique sera mise en place. Sa mission sera de tisser des liens entre les divers engagements de religieux dans les médias et de nourrir, pour le profit de toute la Congrégation, une réflexion sur le sens et la portée de la présence de l'Assomption dans ce champ. Elle sera en particulier chargée d'élaborer une « charte du continent numérique », pour aider les religieux et les communautés à se repérer dans cet univers et fournir des clés pour son bon usage, tant personnel qu'apostolique.

Appelés à la Formation

Former des disciples-missionnaires

153. Accueillir de nombreux religieux en formation constitue un don de Dieu, mais aussi une responsabilité pour une Congrégation. Alors que nous vivons des changements importants dans nos Églises et nos sociétés, qui s'accompagnent d'un déplacement du centre de gravité de la Congrégation, la formation assomptionniste devra s'ajuster aux nouveaux besoins, tout en réaffirmant ses fondements pour assurer la bonne transmission du charisme.

La proximité et les signes du Royaume

« *Le but pour lequel Dieu nous donne ses grâces, c'est notre sanctification* »
(Emmanuel d'Alzon, ES, p. 863)

154. Notre *Ratio Institutionis* a actualisé l'expression du charisme et en a réaffirmé les exigences pour donner les grandes lignes de la formation assomptionniste.
155. Les données actuelles de la Congrégation montrent qu'il y a beaucoup de frères en formation, dont la majeure partie provient des nouvelles entités. C'est un motif d'action de grâce mais aussi une exigence pour la transmission de notre patrimoine spirituel aux générations futures, dans la fidélité aux intuitions de notre Fondateur, le Vénérable P. Emmanuel d'Alzon.

156. À l'école de notre Fondateur et à celle de notre Patriarche saint Augustin, nous avons un patrimoine spirituel abondant à découvrir, à assimiler et à approfondir durant toute notre vie.
157. Disposer de communautés internationales, permettant une communication et collaboration entre les formateurs, est une chance.
158. Dans le contexte de l'internationalité et de l'interculturalité, l'expérience de religieux en mission nous appelle à considérer l'envoi et l'accueil de nos missionnaires comme un signe du Royaume.
159. Les Communautés Internationales de Formation Assomptionniste (CIFA) forment à l'internationalité et à l'interculturalité, et favorisent l'apprentissage d'une nouvelle langue. Elles contribuent ainsi à la préparation à la mission. La diversité de nos lieux de formation quant aux pays, aux langues et aux cultures, rend visible notre unité.
160. Le Conseil général plénier (CGP) est un lieu d'échanges pour mutualiser nos moyens humains et financiers, travailler davantage en réseau et solliciter des partenariats entre les Provinces, ainsi que pour faire de nouvelles propositions d'animation ou de parcours de formation, en lien avec les formateurs locaux et les commissions de formation.
161. Le Secrétariat général à la Formation (SGF) a été institué pour contribuer à un système de formation plus intégré au sein la congrégation. En collaboration avec les Supérieurs

majeurs et les formateurs, le Secrétaire général à la Formation promeut la mise en œuvre de la *Ratio* à toutes les étapes de la formation.

162. La première nomination apostolique est un signe du caractère missionnaire de la Congrégation et manifeste l'unité de son corps.

Les urgences du Royaume

« *Avant tout, nous serons des apôtres* »
(Emmanuel d'Alzon, ES, p. 157)

163. *L'aventure Assomptionniste*. Le Royaume de Dieu ne connaît pas de frontière. En développant notre disponibilité, nous nous ouvrons à d'autres cultures et horizons missionnaires, ce qui passe par l'apprentissage des langues.
164. *La lecture des signes du temps*. Pour annoncer aux hommes et femmes de ce temps l'espérance et la proximité du Royaume, nous ressentons le besoin de former des religieux attentifs aux signes de temps, tout en favorisant la formation continue des formateurs.
165. *La disponibilité missionnaire*. Pour vivre et annoncer l'espérance de l'Évangile, le détachement et le don de soi seront des critères de discernement dans le recrutement.
166. *Le discernement*. Un authentique discernement sur l'orientation d'un religieux en formation nécessite un dialogue avec le Supérieur majeur. Dans ce dialogue seront

abordés la disponibilité pour la mission de la Congrégation, les compétences et le désir du religieux.

167. *Les différentes vocations.* Le choix de la vie religieuse nous pousse à encourager toutes les vocations, vers les ministères ordonnés ou non, afin de répondre aux besoins de la mission d'aujourd'hui (cf. *Ratio* n. 132).
168. *Une formation pour la mission.* Nous mobiliserons la formation au service des œuvres qui nous mobilisent déjà en Congrégation. Nous penserons à la relève dès la formation initiale, grâce à une meilleure préparation et à une mutualisation des ressources humaines en rapport avec nos besoins : éducation, médias et communication, domaine social et sanitaire, développement, écologie.

Pour l'avènement du Royaume

« L'Assomption a pour ambition de collaborer à la sainteté personnelle de chaque homme et chaque femme. C'est notre contribution à l'avènement du Règne de Dieu ».

(P. Benoît Grière, Lettre n. 8 à la Congrégation sur la vocation, p. 10)

169. Le Chapitre encourage l'envoi hors de leur zone linguistique ou culturelle de religieux en formation, pour un temps significatif, afin de favoriser l'internationalité, l'interculturalité et l'apprentissage des langues de la Congrégation.

170. Le Secrétariat général à la Formation proposera un planning de formation des formateurs. Il encouragera la vocation de théologiens, qu'il incitera à participer à la formation au sein des CIFA.
171. Les formateurs provinciaux, vice-provinciaux ou vicariaux s'assureront d'accompagner les formateurs locaux dans leur tâche d'enraciner les jeunes dans le charisme, la connaissance de notre fondateur et de notre Patriarche saint Augustin.
172. La formation assomptionniste doit aider les religieux à intégrer dans leurs activités pastorales le charisme et les orientations de la Congrégation, tout en tenant compte du contexte et des réalités de l'Église locale
173. En collaboration avec le Secrétariat général à la Formation, les formateurs locaux proposeront au CGP les projets de formation pour des études spécialisées, en rapport avec les besoins de la Congrégation.
174. Dans les maisons de formation, les formateurs s'assureront que l'accompagnement spirituel – et psychologique, si nécessaire – soit effectif, de même que la mise en œuvre de sessions sur la vie affective ou sur la prévention des abus.
175. Nous incluons autant que possible des laïcs de l'Alliance dans la formation des religieux.
176. Des sessions de formation à la *Ratio économique* seront organisées à chaque étape de la formation.

177. Le Chapitre recommande au CGP d'évaluer périodiquement la mission de Secrétaire général à la Formation, pour préciser ses attributions et l'aider à développer un travail en réseau avec les formateurs.

Éducation

« Je commence tout d'abord par établir que le
but de l'éducation,
c'est de former Jésus-Christ dans les âmes. »
« Il faut que Jésus-Christ soit connu. »
(Emmanuel d'Alzon, *Anthologie des textes*, 119)

La proximité et les signes du Royaume

178. Pour la passion des grandes causes de l'homme et de Dieu, l'Assomption en tant que corps est significativement engagée dans l'éducation sous toutes ses formes :
- À travers le monde, de l'école maternelle à l'université, elle accueille annuellement environ 30 000 élèves répartis dans 88 établissements éducatifs pour affronter des défis variés : ignorance, sécularisme, incroyance, indifférence, individualisme, discrimination sociale, insécurité, pauvreté, matérialisme, etc.
 - En cette année capitulaire, elle célèbre la présence de 150 ans (1873-2023) de Bayard parmi les grands médias du monde avec « *le souci d'accompagner ses lecteurs d'une étape de vie vers une autre. Qu'il s'agisse des premiers pas d'un enfant, de l'apprentissage de la lecture, de l'entrée dans l'adolescence ou de l'arrivée à la retraite* » (Bayard, *Toute une histoire*, 2023) dans plus de 40 pays du monde.
 - Elle se réjouit de la naissance au soleil d'autres initiatives novatrices au service de l'éducation à travers nos lieux d'implantation, qu'il s'agisse d'autres médias (Radio Moto, Moto TV...), des paroisses, des centres culturels, des foyers et orphelinats, etc.

179. Face à la diversité des contextes, des cultures, des langues, des distances, des enjeux de notre temps, le travail en réseaux entre les établissements d'enseignement (au sein et au-delà des Provinces) est un signe du Royaume.
180. Héritière du patrimoine du P. Emmanuel d'Alzon, comme l'affirmait déjà le Chapitre général de 2017, l'Assomption contribue à « *former des hommes et des femmes libres, responsables, audacieux, imaginatifs, capables de développer leurs potentialités, de trouver leur place dans la société et d'apporter leur part à l'œuvre de la création* » (Actes du 33^e Chapitre général, n. 87).
181. L'école assomptionniste est une « *vraie communauté* » (pape François), pénétrée par un esprit de famille et de synodalité remarquable à travers la confiance, la franchise, la générosité, la simplicité et la vérité dans les relations entre les membres.

Les urgences du Royaume

182. En octobre 2019, le pape François a lancé une invitation à tous les acteurs de l'éducation des jeunes et des enfants à adhérer au Pacte éducatif mondial. Les idées forces de ce Pacte sont reprises de ses encycliques *Laudato si'* et *Fratelli tutti*. Il s'agit notamment de placer la personne humaine au centre de l'éducation, de s'engager pour le soin de la maison commune, l'écologie intégrale, la construction d'un « Village global » où nous sommes tous frères et sœurs.

- 183.** Beaucoup de demandes d'éducation restent encore en souffrance à travers le monde. « *Sachant qu'il existe à l'heure actuelle plus de 260 millions d'enfants et de jeunes non scolarisés, et que 600 millions n'ont jamais appris à lire ou calculer* » (Fr. Robert Schieler, Supérieur général des Frères des écoles chrétiennes), nous vivons et annonçons la proximité du Règne de Dieu à travers l'éducation dans nos différents contextes.
- 184.** Les valeurs proposées par le Pacte éducatif mondial renforcent les principes ou les valeurs de la pédagogie alzonienne, réaffirmés par le Congrès sur l'éducation à l'Assomption tenu en 2016 (cf. « Texte de référence pour l'éducation à l'Assomption aujourd'hui », n. 12 et 15). Ces valeurs ou ces tâches sont promues et exécutées aussi bien en milieu scolaire que dans tout autre milieu apostolique comme les médias (Bayard, Radio Moto, Moto TV), les paroisses, les centres de formation œcuménique, etc. (cf. RV 18)

Il s'agit de :

- transformer la personne et l'élever dans son milieu pour assumer de grandes tâches dans la société ;
- proposer la foi en Jésus-Christ, vivre et annoncer l'Espérance de son Royaume ;
- construire un monde solidaire et fraternel ;
- promouvoir le sens du bien commun ;
- apprendre à discerner le bon, le beau, le vrai et le juste, en dialogue avec son temps ;
- développer l'amour, le respect, la liberté, l'esprit de famille, l'audace, le sens d'initiative, le désintéressement, le courage, l'émerveillement, l'écoute, etc.

- s'ouvrir à autrui dans sa diversité culturelle ;
- former des leaders dans la société et dans l'Église ;
- développer le sens de la dignité humaine, pour la paix, la justice et l'intégrité de la Création ;
- prendre en compte les réalités nouvelles de notre monde : migrants, personnes déplacées pour des motifs écologiques ou de guerre, réfugiés, familles non traditionnelles...

Pour l'avènement du Royaume

Au niveau général

- 185.** Aider l'ensemble de la Congrégation à approfondir la théologie de l'éducation selon l'enseignement du Magistère, à différents niveaux : Pacte éducatif mondial, constitution apostolique *Veritatis gaudium* du pape François, encyclique *Veritatis splendor* de Jean-Paul II, etc.
- 186.** Maintenir la Commission internationale de l'Éducation, afin de travailler en synergie avec les commissions provinciales de l'éducation et de continuer à former au charisme assumptionniste les personnes engagées dans l'éducation au sein de nos œuvres, par exemple en organisant un deuxième Congrès sur l'éducation.
- 187.** Fortifier le travail en réseaux des établissements éducatifs, en favorisant les jumelages entre institutions semblables, surtout à l'intérieur de la grande famille de l'Assomption, et faciliter les connexions entre les institutions éducatives et Bayard.

- 188.** Sensibiliser à notre politique de prévention et de protection des abus sexuels, spirituels et d'autorité en milieux éducatifs.

Au niveau provincial

- 189.** Continuer de former au Pacte éducatif mondial les responsables de l'éducation.
- 190.** Soutenir des initiatives susceptibles de servir la transmission du charisme de l'Assomption aux éducateurs, et renforcer la relation des institutions avec la Congrégation : pèlerinage sur les pas du P. d'Alzon, pèlerinages à Lourdes, Saint-Jacques de Compostelle, Jérusalem ou Rome, camp d'anglais en Angleterre, volontariat international, Journées mondiales de la jeunesse (JM), Mi Hogar (Province Andine), Voyages d'intégration africaine (VIA) en Afrique de l'Ouest, école de langues de Manille...
- 191.** Créer un comité de gouvernance ou une tutelle Assomption, avec la mission de faire vivre le patrimoine assomptionniste avec les communautés éducatives, par la proposition d'un programme de formation.

Au niveau local

- 192.** Apprendre et vivre la théologie du pape François à travers ses encycliques *Laudato si'* et *Fratelli tutti*.
- 193.** Renforcer la vie spirituelle de nos institutions par l'organisation de services de pastorale, de groupes d'enfants et

de jeunes, créer des espaces qui favorisent le recueillement ou la prière, établir un programme de formation à l'intériorité.

194. Encourager les initiatives qui promeuvent la proposition de la foi, même dans des contextes fortement sécularisés.
195. Établir des liens entre les peuples et les cultures, en proposant aux jeunes une représentation de l'autre qui soit ouverte à la diversité culturelle.
196. Initier les jeunes au dialogue interdisciplinaire dans leur parcours éducatif.
197. Mettre en œuvre notre passion pour les médias et la communication, travailler à édifier l'esprit critique en faisant des médias des aréopages de rencontre, de dialogue et de promotion de la vérité.
198. Promouvoir :
 - l'éducation des personnes vulnérables ou en rupture scolaire : les migrants, les déplacés de guerre, les réfugiés ;
 - l'éducation inclusive des filles, là où leurs droits ne sont pas respectés ;
 - la création, le cas échéant, de commissions Justice, paix et intégrité de la création (JPIC) au sein de nos établissements éducatifs.
199. Entretenir le lien avec les anciens élèves de nos établissements, afin de continuer l'approfondissement du charisme, et les associer à la mission de la Congrégation en développant, par exemple, des expériences de volontariat.

200. Faire de nos établissements éducatifs des maisons sûres, sans danger pour les enfants et les jeunes qui leur sont confiés.

Jeunes et vocations

La proximité et les signes du Royaume

201. La pastorale des jeunes et des vocations est avant tout au service des jeunes et de leur croissance. Le Seigneur se rend présent dans leur vie. Il appelle toujours des ouvriers à sa moisson en les invitant à tourner les yeux vers l'horizon du Royaume. Le désir de sainteté qui traverse la jeunesse nous stimule dans notre marche à la suite du Christ.
202. Comme le souligne le pape François, « les jeunes eux-mêmes sont des agents de la pastorale de la jeunesse, accompagnés et guidés, mais libres de rechercher de nouveaux chemins avec créativité et audace. » (exhortation apostolique *Christus vivit*, n. 203) Ils peuvent apporter leur dynamisme, leur générosité et leur connaissance de la jeunesse actuelle. S'ils sont stimulés et accompagnés, ils sont tout à fait capables de « trouver les chemins attrayants pour appeler » d'autres jeunes (*Christus vivit*, n. 210) et construire un monde plus fraternel.
203. Nous disposons d'atouts. La pastorale des jeunes et le souci des vocations font partie des gènes de l'Assomption. Aujourd'hui, nous rencontrons le monde de la jeunesse dans nos nombreuses institutions : paroisses, collèges et universités, pèlerinages, sanctuaires, foyers et maisons d'accueil... Garder un lien avec ces jeunes nous aide à être présents à leurs côtés quand surviennent les questions

existentielles. L'internationalité de la Congrégation permet de leur faire découvrir une Église ouverte au monde ainsi que d'autres cultures, comme dans le Volontariat Assomption ou les Voyages d'Intégration Africaine en Afrique de l'Ouest.

204. Notre Congrégation est toujours présente auprès des jeunes, et des religieux se dévouent à la pastorale des vocations. La proximité avec les familles peut en être un pilier. En Europe ou en Amérique, quelques jeunes frappent à la porte de nos communautés, notamment là où se sont poursuivis les efforts. Mais il faut reconnaître que les résultats ne sont pas proportionnels aux attentes.
205. La fréquentation et l'accueil de jeunes dans nos communautés nous invitent à une conversion régulière et affermissent la fidélité à notre propre engagement religieux (cf. RV n. 7). La cohérence de nos vies à la suite du Christ, l'intériorité et la fraternité vécue en communauté peuvent alors devenir des signes du Royaume.
206. Nos propositions habituelles sont complémentaires avec de nouvelles initiatives. Il nous faut donc poursuivre les animations déjà existantes : journées vocationnelles, camps bibliques, missions de jeunes, groupes de *lectio divina*, adoration eucharistique, rencontres nationales et internationales de jeunes, etc. Nous sommes aussi invités à persévérer dans la prière pour les vocations dans l'Église et en particulier à l'Assomption.

Les urgences du Royaume

- 207.** Le basculement démographique de la Congrégation s'inscrit dans le contexte plus large du basculement de l'Église catholique. Dans les terres « historiques » de chrétienté, comme l'Europe ou l'Amérique, la sécularisation a éloigné des jeunes de l'Église et le questionnement sur la valeur de la fidélité dans la durée a accentué la crise des vocations. En Asie, en Afrique ou à Madagascar, dans des Églises plus dynamiques, les vocations religieuses sont plus nombreuses, même si en l'un ou l'autre lieu, surtout dans des villes, une baisse numérique semble se profiler. L'avenir de la Congrégation réside dans sa capacité à accueillir des vocations.
- 208.** La pastorale des jeunes et des vocations n'est pas une tâche facile. Dans un contexte de sécularisation ou d'émergence d'autres groupes religieux, une partie de la jeunesse s'éloigne de l'Église, parfois pour mener des luttes politiques. La crise des abus a aussi augmenté la défiance envers l'Église. De nombreuses questions (comme l'exigence de paix et de justice sociale, le souci de notre maison commune, la place du numérique, le genre, la recherche d'une fraternité) traversent la jeunesse actuelle qui cherche des réponses.
- 209.** Notre premier but n'est pas de recruter, mais d'annoncer à la jeunesse la bonne nouvelle du Royaume, selon le charisme de l'Assomption. Dans un monde où les jeunes sont particulièrement touchés par l'angoisse (face à la guerre, la crise climatique, les migrations, la perspective du chômage), notre spiritualité nous invite à porter un

message prophétique de foi et d'espérance. Face aux cloisonnements communautaristes ou à la tentation de l'exotisme, nous voulons leur proposer des expériences de communion et de service des plus pauvres. Nous souhaitons aussi leur partager une conviction : le bonheur ne réside pas d'abord dans la réussite sociale, le bien-être matériel ou le repli sur soi, mais dans le don de soi et la fraternité.

Pour l'avènement du Royaume

210. Nous devons apprendre à travailler avec les jeunes et pas seulement pour les jeunes. Le Royaume est déjà présent dans leur vie, et ils ont à nous apprendre. Nous sommes invités à les associer à la mission et à les intégrer dans nos équipes de pastorale des jeunes et des vocations.
211. Pour la pastorale des jeunes et des vocations, nous avons besoin d'équipes stables, animées par des religieux motivés et disponibles, sachant travailler en équipe. La durée dans une telle fonction est importante, car elle permet d'établir des liens. Ces équipes gagnent à collaborer avec la Famille de l'Assomption et des laïcs de l'Alliance.
212. Être responsable de la pastorale des jeunes, accompagnateur spirituel ou éveilleur de vocations, nécessite une formation. Les religieux impliqués doivent bénéficier d'une formation adéquate et régulière, en lien avec les diocèses ou les autres instituts religieux. La prévention des abus rend cette nécessité d'autant plus actuelle.

- 213.** Le numérique, qui occupe une place de plus en plus importante dans le monde des jeunes, est un champ apostolique incontournable. Nous souhaitons former des religieux aux techniques des nouveaux médias, pour que l'Assomption y soit davantage présente au service du Royaume.
- 214.** Osons dire qui nous sommes et présenter notre Congrégation. Toutes les Provinces disposent d'un programme de pastorale vocationnelle et de critères de discernement pour l'accueil de candidats. Nous les invitons à mettre en pratique ces programmes et à les évaluer en fonction de la réalité de chaque pays, à l'aide notamment des modules préparés par le Conseil général ordinaire.
- 215.** Des appels de l'Esprit entraînent l'Assomption à s'ouvrir à l'accueil de nouveaux profils de jeunes, provenant d'autres milieux, d'autres pays, d'autres secteurs apostoliques : université, monde des médias...
- 216.** Les éveilleurs de vocations ont pour mission d'assurer le suivi des jeunes qui prennent contact avec nous. Le partage d'une liste actualisée des responsables de vocations de chaque Province aidera ce travail en réseau, notamment lorsque les jeunes prennent contact avec nous à distance.

Appelés à la Sainteté

Charisme : Postulation et archives

La proximité et les signes du Royaume

217. Le charisme, la manière dont le P. Emmanuel d'Alzon l'a vécu et transmis à ses frères, sont un signe inépuisable de l'actualité du Royaume de Dieu pour nous.
218. Le charisme nous guide en tout lieu et à chaque instant. Il est dans notre cœur, dans nos esprits et dans nos âmes lorsque nous devons décider de nos grandes orientations apostoliques, mais aussi dans l'animation quotidienne de nos communautés, œuvres ou paroisses, dans notre pastorale des vocations, la prédication et le suivi de la formation des jeunes religieux, ou encore dans notre manière d'éduquer dans nos écoles ou nos universités.

Les urgences du Royaume

219. Nous pouvons parfois nous éloigner du charisme, lorsqu'il devient un simple objet d'étude trop théorique, sans lien réel avec notre vie et notre mission, lorsque nous ne savons plus le partager en Église ou le relier au monde où nous vivons, lorsqu'il cesse d'être missionnaire. L'héritage du charisme assumptionniste demande le courage d'examiner nos vies personnelles et communautaires. La proximité du Royaume se brouille lorsque nos modes de vie ou d'organisation nous éloignent de notre charisme. Aussi voulons-nous que le charisme assumptionniste soit pour nous l'objet d'une évaluation régulière et d'une conversion continuelle.

220. Sommes-nous là où nous devrions être ? Sommes-nous tels que nous devons être ?
221. La fraternité nous permet de grandir ensemble dans la fidélité au charisme et d'être, au milieu du monde, un signe prophétique du Royaume. Nous voulons que nos structures, l'animation de nos Provinces, nos chapitres locaux soient toujours au service de cette fraternité et nous permettent d'examiner, dans la bienveillance et la correction fraternelle, la venue du Règne en nous, entre nous et autour de nous.

Pour l'avènement du Royaume

222. Pour vivre pleinement notre charisme, nous avons besoin d'outils d'animation reproductibles, adaptés à nos contextes culturels et ecclésiaux comme à ce que nous vivons ensemble aujourd'hui. Nous avons besoin de nous recentrer sur nos vertus proprement assomptionnistes, favoriser leur découverte personnelle dès le Postulat et leur pratique dans les communautés.
223. Nous approfondirons la manière augustinienne de vivre ou de proposer l'accompagnement spirituel.

Communautés

224. Chaque communauté précisera comment le charisme lui permet de témoigner de la vie et de la sainteté de toute l'Église.

Œuvres mobilisatrices

225. Dans son exhortation apostolique *Gaudete et exsultate* (2018), le pape François souligne le lien entre le désir de sainteté et la fécondité apostolique. Nous voulons transmettre notre désir de sainteté par nos œuvres mobilisatrices. Nous voulons que celles-ci soient davantage le reflet de notre charisme et que les religieux et les laïcs en alliance puissent le recevoir et l'incarner à travers elles. Par elles, nous désirons construire le Royaume d'amour et annoncer l'espérance de la proximité de Dieu.

Provinces

- 226.** Les Provinces s'engagent à favoriser la découverte personnelle et communautaire du P. d'Alzon, pour :
- que les jeunes religieux puissent relier le P. d'Alzon à leur choix et à la fierté d'être assomptionniste aujourd'hui ;
 - que tous puissent adopter le type de leadership de notre Fondateur (autorité dans la fraternité, paternité sans cléricalisme) ;
 - que l'on mette en place les moyens de méditer ou de lire les écrits du P. d'Alzon.
- 227.** Le Chapitre partage en ce sens des idées telles que :
- organiser un concours du meilleur essai sur le P. d'Alzon ;
 - organiser un prix d'éloquence autour du P. d'Alzon ;
 - développer des parcours « Sur le chemin du P. d'Alzon » à Rome, Nîmes, Paris... en audio et par QR code ;
 - rédiger, traduire et diffuser une biographie de vulgarisation du P. d'Alzon (environ 150 pages) ;

- accompagner la prière des vêpres ou des laudes par la lecture d'un bref texte du P. d'Alzon ;
- poursuivre le renouvellement de l'iconographie du P. d'Alzon.

Postulation

228. Les assumptionnistes manifestent de plus en plus l'envie de connaître le P. Emmanuel d'Alzon : c'est un signe des temps. Dans un monde en quête d'identité, où l'on recherche des repères solides pour fonder sa vie, le P. D'Alzon est la référence commune pour l'ensemble de notre famille religieuse.
229. Engagés nous-mêmes dans une quête de sainteté, nous croyons important de promouvoir la cause de béatification du P. d'Alzon. Cela devient un engagement pour tout assumptionniste, capable de mobiliser la Congrégation et de rassembler nos énergies. Cette cause a l'avantage de donner à voir notre diversité culturelle et notre espérance pour le monde. Elle sert aussi la mission de toute l'Église : le témoignage de la foi, le service des plus faibles, la prière et la communion.
230. Chaque religieux ou laïc de l'Assomption, quels que soient son origine ou son âge, est appelé, selon ses capacités et ses talents, à participer activement à la promotion de la cause de béatification du P. Emmanuel d'Alzon :
- en lisant et méditant sa vie et ses écrits ;
 - en approfondissant son charisme ;
 - en faisant connaître sa vie et son œuvre apostolique, y compris par des supports de communication accessibles

au plus grand nombre : vidéo, bande dessinée, diaporama...

- en priant avec et pour les personnes plus fragiles, afin de leur obtenir la grâce de guérir ou de traverser l'épreuve.

Archives générales

231. Le Chapitre demande que le Conseil général plénier place parmi les « postes-clefs » de la Congrégation la fonction d'Archiviste général. L'archiviste pressenti devra en être informé le plus tôt possible, pour pouvoir se former à la charge, se spécialiser dans l'histoire de la vie religieuse et connaître les archives de la Maison généralice à Rome.

Notre présence à Nîmes

232. Suite à une décision du Conseil de congrégation de 2008, une communauté assomptionniste internationale a été constituée à Nîmes, avec une triple mission :
- Être un lieu ressource pour le charisme et la connaissance du P. d'Alzon, via notamment l'animation du lieu mémoire de la Rue Séguier et l'accueil ou l'accompagnement de différentes formes de pèlerinages sur les pas du Fondateur ;
 - Collaborer avec nos Sœurs oblates de l'Assomption à l'animation pastorale de l'ensemble scolaire Institut d'Alzon ;
 - Être au service du diocèse de Nîmes selon les besoins et nos compétences.
233. En septembre 2022, le diocèse de Nîmes a confié l'animation de l'église Sainte-Perpétue aux assomptionnistes et

aux oblates de l'Assomption, en lien avec des laïcs de l'Alliance.

234. Le diocèse de Nîmes est par ailleurs un lieu essentiel pour faire avancer la cause de béatification de notre Fondateur.
235. Nîmes devient ainsi encore davantage un lieu de ressourcement pour nous, pour partager notre charisme le plus largement possible, pour produire et diffuser des moyens d'animation innovants.
236. Enfin, Nîmes offre de voir comment le charisme personnel du P. d'Alzon est devenu le charisme de nos congrégations, qui irrigue nos initiatives dans la mission et nourrit la vocation à la sainteté de tous les baptisés.

Faire de l'Assomption une maison sûre

« Il est essentiel que, comme Église, nous puissions reconnaître et condamner avec douleur et honte les atrocités commises par des personnes consacrées, par des membres du clergé, mais aussi par tous ceux qui ont la mission de veiller sur les plus vulnérables et de les protéger. »

Pape François, *Lettre au peuple de Dieu*, 20 août 2018

« Nous nous rappellerons que ces âmes ont des droits sur nous, et que nous n'avons sur elles que celui que Jésus-Christ nous a confié pour les conduire, selon les moyens mis à notre disposition, vers la perfection qui leur est propre. »

Emmanuel d'Alzon, *Directoire*, E.S. p.78

237. La révélation des agressions sexuelles dans l'Église catholique a, à juste titre, profondément choqué l'opinion publique et les communautés chrétiennes dans de nombreux pays. La prévention contre les abus sexuels sur des personnes mineures ou vulnérables et la lutte contre toute forme d'abus doivent devenir partout des sujets majeurs, centraux et prioritaires pour l'Église et pour l'Assomption.

Les urgences du Royaume

238. Depuis les années 1980, des voix se sont élevées pour dénoncer les violences sexuelles commises au sein de l'Église à l'encontre de personnes mineures ou vulnérables. La ré-

ponse principale de nos institutions fut le silence, l'occultation des faits et, trop souvent, la défense de l'institution et des agresseurs ainsi que la non-prise en charge des victimes. Cette façon de faire doit être dorénavant totalement révolue.

239. Plus récemment, il est apparu clairement que ces agressions sexuelles ont été rendues possibles grâce à un système clérical permettant toutes sortes d'abus : abus de pouvoir, abus spirituels, abus économiques et abus sexuels. « *Dire non aux abus, c'est dire non, de façon catégorique, à toute forme de cléricalisme.* » (pape François, *Lettre au peuple de Dieu*)
240. Notre congrégation n'a malheureusement pas été épargnée par ce fléau. Sur les cinq continents où nous sommes présents, certains de nos frères ont agressé des personnes mineures ou vulnérables. Des personnes victimes de ces frères ont pu obtenir de la Congrégation la reconnaissance des agressions subies et diverses formes de réparations. D'autres personnes victimes, qu'elles se soient déjà manifestées ou pas encore, attendent de notre part une forme de reconnaissance et de justice réparatrice.
241. L'ensemble de la société a pris conscience de l'ampleur des violences sexuelles et des diverses formes de harcèlement dans les familles, les institutions et le monde du travail. Divercement selon les pays, l'État, les acteurs de la société civile et les religions se mobilisent contre ces phénomènes.

La proximité et les signes du Royaume

242. Grâce à la mobilisation de personnes victimes et de religieux, religieuses, prêtres, laïcs engagés à leurs côtés, l'Église bouge enfin. Les papes Benoît XVI et François ont donné des impulsions décisives. Des conférences épiscopales et conférences religieuses se sont engagées résolument dans la lutte contre les abus, l'accompagnement des victimes, l'évaluation et la réformation de tous les aspects de la vie de l'Église interrogés par ce fléau. Les chantiers mis en route sont nombreux : suivi des plaintes, accompagnement des victimes et justice réparatrice, formation initiale et permanente, gouvernance (contrôles internes et externes), accompagnement des personnes mises en cause, faiblesses et ressources de nos traditions religieuses (ex. vœux), confession et accompagnement spirituel, démarches mémorielles, analyse des causes, procédures de reconnaissance de communautés nouvelles, etc. Ces importants travaux engagés doivent nous mobiliser.
243. Depuis 2008, notre Congrégation demande à chaque religieux de s'engager et d'adhérer pleinement aux *Normes applicables dans la Congrégation des Augustins de l'Assomption en matière d'abus sexuels* ; ce texte a été révisé en 2014. Des sessions de formation pour les religieux en formation, pour le CGP et pour nos institutions et communautés ont été organisées. Nos diverses institutions scolaires et certaines de nos paroisses sont engagées sur la base de chartes de protections des mineurs et de bonnes pratiques pastorales, par exemple via le Pacte éducatif mondial. Le groupe Bayard s'est fortement engagé par ses publications pour les jeunes, son soutien aux organismes de lutte

contre ce fléau, l'information et la dénonciation de situations d'abus. En 2021, un Assistant général a été nommé référent de la Congrégation pour la Protection des mineurs et des personnes vulnérables. Nous rendons grâce pour ces pas déjà posés.

244. Un groupe de travail, constitué de quatre laïcs et trois religieux, a œuvré durant l'année 2022 afin de proposer un guide de bonnes pratiques en ce domaine : pour protéger les mineurs mais aussi les adultes vulnérables ; à destination de tout religieux et laïc collaborant à un apostolat de l'Assomption auprès de personnes mineures ou vulnérables ; pour nous aider à prévenir sur le long terme et dans tous les domaines tout acte de violence envers un mineur ou un adulte vulnérable.

Le dossier constitué par ce groupe nous donne une bonne base pour poursuivre le travail en congrégation. Celui-ci est réparti en dix chantiers :

- La révision du document de 2014, *Normes applicables en cas de violences sexuelles* ;
- La formation initiale des religieux ;
- La formation continue des religieux ;
- Les attitudes éducatives appropriées à l'encadrement de mineurs ;
- Les questions que soulève le système de gouvernance en Église et à l'Assomption ;
- Les recommandations pour l'accompagnement spirituel et pour la confession ;
- La problématique de l'emprise intellectuelle ;
- Des recommandations faites par la commission ;
- Les bonnes pratiques pour le religieux ou laïc assomptionniste ;

- Des éléments pour éditer une fiche résumant ces bonnes pratiques.

Pour l'avènement du Royaume

- 245.** La qualité de notre vie communautaire et fraternelle, enrichie par l'ouverture de nos communautés à nos amis laïcs, est le premier lieu de notre lutte contre les diverses formes d'abus. Pour cela, il nous faut soigner l'accompagnement et l'attention personnelle à chaque frère, la qualité de notre correction fraternelle, le respect de nos structures d'animation et de gouvernance, qui sont de puissants remparts contre toute forme d'abus. L'entretien régulier du Supérieur local ou d'un membre du Conseil provincial avec chaque religieux doit être renforcé.
- 246.** Nous réaffirmons la nécessité d'un engagement proactif de la Congrégation, des Provinces et de chaque religieux et laïc de l'Assomption à lutter contre les agressions sexuelles et les phénomènes d'emprises, à travailler à une justice réparatrice envers les personnes victimes d'agressions, à accompagner au mieux les éventuels agresseurs et pour faire de l'Assomption une maison sûre.
- 247.** Cette nécessité se traduira en premier lieu par un engagement volontariste à suivre les procédures, bonnes pratiques et recommandations de l'Église universelle, des conférences épiscopales, des conférences de religieux de nos lieux respectifs, ainsi que des institutions civiles des pays où nous sommes présents.

248. Alors que nos Églises locales sont plus ou moins sensibles à ces questions, l'internationalité de notre Congrégation et de nos communautés est un atout essentiel pour permettre à chacune de nos réalités de se laisser enrichir d'expériences et de bonnes pratiques déjà vécues dans d'autres milieux. Les assumptionnistes, religieux et laïcs, avec l'ensemble des réseaux de la vie religieuse, doivent être aux avant-postes d'Églises locales plus proactives en ces domaines.

Recommandations :

249. Le Chapitre recommande que nos engagements en ce domaine, ainsi que les ressources mises à disposition et les personnes référentes, apparaissent clairement dans nos supports de communication institutionnelle : site de la Congrégation, sites provinciaux et vicariaux, sites de nos institutions en contact avec des mineurs ou des adultes vulnérables, etc.

250. Nous souhaitons que, dans chaque Province, la nomination d'un référent pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables soit effective et que celui-ci coordonne, avec un groupe de travail *ad hoc*, les chantiers pertinents en ce domaine pour sa Province.

251. Chaque Province veillera à assurer une formation brève systématique de tous les religieux en formation ou en activité pastorale. Cette formation doit permettre d'obtenir un certificat attestant qu'elle a été reçue, afin de satisfaire aux exigences de l'Église et de ses institutions (paroisses, écoles, etc.). Des conférences religieuses locales proposent

des formations systématiques auxquelles il est possible de s'inscrire. Cette formation peut aussi se faire en ligne.

252. Nous encourageons la Congrégation à intégrer dans ses postes clefs la formation de religieux spécialisés en ces domaines.

Ordonnance :

253. Le Chapitre décide la création d'une Commission internationale assomptionniste pour la protection des personnes mineures ou vulnérables, constituée du référent général, des référents provinciaux ou régionaux, et de laïcs de l'Assomption. La lettre de mission de cette Commission sera précisée en CGP ; elle devra permettre notamment d'assurer au niveau général et/ou provincial le suivi des dix chantiers identifiés (cf. n 244) et des recommandations des conférences religieuses qui ont déjà avancé en ce domaine.

L'économie au service du charisme et de la mission

*« Ce que chacun de vous a reçu comme don de la grâce,
mettez-le au service des autres, en bons gérants de la grâce de Dieu
qui est si diverse ».*
(1 P 4, 10)

254. Dans un monde de plus en plus marqué par l'individualisme, la réussite personnelle, les rapports régis par des relations du donnant-donnant, nous voulons témoigner d'une autre voie possible, marquée par la gratuité du don, propre à notre vie religieuse, par le vœu de pauvreté, par le charisme hérité du P. d'Alzon. *« La crédibilité évangélique des consacrés est liée aussi à leur manière dont les biens sont gérés. »* (Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de Vie apostolique, *L'économie au service du charisme et de la mission*, 2018, n. 12)
255. La pauvreté religieuse appelle le travail de tous et la mise en commun des biens et des talents (cf. RV 28). Tous les religieux doivent sentir qu'il est de leur responsabilité d'accorder la plus grande attention à ce que l'administration des ressources économiques soit toujours au service du charisme de l'Assomption (cf. RV 29). *« Entre charisme et gestion des œuvres, il n'y a pas contradiction : gérer selon des critères économiques n'étouffe pas le charisme, mais permet au contraire de poursuivre et de réaliser des objectifs partagés »* (CIVCSVA, *ibidem*, n. 37).

La proximité et les signes du Royaume

- 256.** Ces six dernières années, des avancées significatives dans la gestion économique de la Congrégation ont permis une plus grande solidarité interprovinciale. Celle-ci manifeste de manière explicite l'interdépendance à l'œuvre au sein de notre famille religieuse. Ces avancées se manifestent notamment par :
- Le travail du Conseil économique de Congrégation (CEC), qui a permis de grandes avancées dans la réflexion, la planification et la mutualisation de nos moyens matériels ;
 - L'établissement de plus en plus fréquent de budgets à tous les niveaux, invitant à la responsabilité locale ;
 - L'élaboration du Plan à moyen terme (PMT) immobilier, permettant d'anticiper les besoins des Provinces pour le service de la mission ;
 - La mise en place d'assurances-maladie et de prévoyance-vieillesse, pour accompagner nos frères dans les meilleures conditions sanitaires ;
 - La diffusion d'un plan de formation à l'économie, permettant de sensibiliser tous les religieux ;
 - La publication d'un répertoire économique des paroisses, permettant leur juste contribution à la vie des religieux qui sont engagés.
- 257.** L'interdépendance et le développement des ressources locales sont des réalités en constante évolution. Elles recouvrent plusieurs aspects :
- le soutien économique,
 - l'envoi de religieux hors de leur Province d'origine pour les études ou la mission,
 - la participation à l'autofinancement par des œuvres,

- la formation des religieux, pour permettre une rémunération de leur travail.

Ce travail est à approfondir et consolider dans les six prochaines années.

Les urgences du Royaume

Synodalité

258. Ce qui concerne le plus grand nombre doit être débattu par le plus grand nombre, afin de permettre une décision éclairée.
259. Nos œuvres existent pour l'annonce du Règne et pour le service du Peuple de Dieu dans nos sociétés et Églises locales. Qu'elles soient d'éducation, d'accueil, à vocation sociale..., nous voulons être attentifs à associer l'ensemble de leurs acteurs (y compris les bénéficiaires) aux décisions qui les concernent en matière de gestion et d'animation.

Laudato si'

260. La sensibilisation aux thèmes de l'encyclique *Laudato si'* du pape François varie selon les régions où la Congrégation est présente. Nous croyons que tous sont appelés à participer à la sauvegarde de la création. Nous encourageons la prise en compte de ces réalités dans la formation des religieux, particulièrement de ceux à qui sont confiées des responsabilités économiques au service des communautés, des Provinces et de la Congrégation.

Travailleurs, mendiants, rentiers

- 261.** Une réelle et totale mise en commun de tous les revenus au niveau local est une condition préalable à toute avancée vers l'autosuffisance.
- 262.** Comme l'avait déjà détaillé le précédent Chapitre général en 2017 (n. 131 et 132), l'autonomie économique est rendue possible au travers du développement de multiples sources de revenus :
- comme travailleurs : travail salarié, rémunération de travail pastoral dans ou hors de nos œuvres, développement de l'autosuffisance alimentaire, bonne gestion de nos petites œuvres d'autofinancement ;
 - comme mendiants : honoraires de messes, développement de réseaux de donateurs locaux, appel aux legs, accroissement du travail du Bureau de développement et de solidarité (BDS) et des fondations ou associations ;
 - comme rentiers : optimisation de la gestion de nos portefeuilles et de l'utilisation de nos biens immobiliers.
- 263.** La réduction de nos dépenses et un meilleur suivi des dossiers de remboursement des frais médicaux contribuent également à l'amélioration de nos finances.

Pour l'avènement du Royaume

Recommandations :

Gouvernance

264. Le Chapitre demande aux Supérieurs majeurs d'assurer une mise en commun effective des revenus : dons, salaires, intentions de messes, etc.
265. Le Chapitre recommande que le CEC et le CGP, lors de leur session annuelle de travail en commun, évaluent et encouragent la marche de nos réalités plus jeunes vers une plus grande autonomie économique, notamment par la définition du Plan à moyen terme immobilier.

Formation

266. La bonne gestion économique de notre Congrégation au niveau des différentes instances de gouvernement, des œuvres et des communautés, appelle des collaborations de laïcs maîtrisant certaines compétences. Pour que cette collaboration soit fructueuse, le Chapitre appelle à accentuer la formation des religieux à l'économie grâce au plan de formation dédié, en y intégrant les questions relatives à *Laudato si'*.
267. Afin de former des religieux aux responsabilités en matière économique, notamment la recherche de financements, le Chapitre suggère que des religieux plus jeunes soient associés au travail du Bureau de développement et de solidarité (BDS).

- 268.** Reprenant une recommandation du Chapitre général de 2011 (n. 173), le Chapitre demande aux Conseils provinciaux de travailler à la création ou au développement d'un réseau de donateurs dans chaque Province, Vicariat ou pays.
- 269.** Pour contribuer à l'animation du charisme, le Chapitre encourage les Provinces à former des religieux aux métiers correspondants aux besoins de nos œuvres. Ces formations professionnelles ouvriront la possibilité de rémunérations, permettant de participer à la vie économique des communautés.

Anticipation

- 270.** Pour continuer la tâche d'anticipation et favoriser les solidarités interprovinciales, le Chapitre encourage la poursuite du travail autour du Plan à moyen terme immobilier.
- 271.** Pour soutenir l'Économe général et former de futurs responsables économiques, le Chapitre recommande au CGP de réfléchir à l'opportunité de nommer à la Maison généralice un religieux qui le seconde (économe-adjoint) ou qui l'accompagne (Assistant général).

Groupes de travail

- 272.** Le Chapitre recommande au CGP de mettre en place un groupe de travail, composé d'experts laïcs et de religieux, pour étudier l'intérêt et la faisabilité, jusqu'aux modalités concrètes de mise en œuvre, d'une mise en commun de la gestion (mais pas de la propriété) de l'ensemble des fonds

de placement de la Congrégation en vue d'en améliorer le rendement (meilleurs gestionnaires et conseillers, meilleures techniques financières, élargissement de l'univers des investissements possibles) et de diminuer les différents frais de gestion.

273. Ayant pris conscience de la charge réelle que constitue le financement de la Maison généralice aujourd'hui, mais soulignant le rôle que joue celle-ci dans l'animation de la Congrégation, attachant aussi une grande importance aux aspects symboliques, spirituels, historiques et pratiques qui sont attachés à la maison de Due Pini, le Chapitre demande au CGP de mettre en place un groupe de travail chargé d'évaluer si d'autres localisations de la Maison généralice seraient opportunes et possibles sans affecter sa finalité mais en en diminuant les coûts.

Ordonnances :

Redevances

274. Pour prendre en compte l'inflation cumulée depuis 2018 (14 % sur la période 2018-2022), la redevance provinciale pour la caisse générale est fixée de la manière suivante à partir de 2024 :

- Taux 1 : 627 USD
- Taux 2 : 319 USD
- Taux 3 : 177 USD

Relèvent de la catégorie 1 les profès perpétuels des pays d'Europe et de la Mission d'Orient, des États-Unis, du Canada, de Corée et de Nouvelle-Zélande.

Relèvent de la catégorie 2 les profès perpétuels des pays suivants : Argentine, Chili, Colombie, Équateur, Brésil, Mexique, Vietnam, Philippines.

Relèvent de la catégorie 3 les profès perpétuels des autres pays et les profès temporaires de l'ensemble de la Congrégation.

Participation aux réunions internationales

275. À l'occasion des réunions du CGP et du CEC, des sessions organisées par le Gouvernement général et du Chapitre général, les religieux convoqués contribuent à une caisse de péréquation pour les frais de voyage à hauteur de 535 USD par personne (au lieu de 470 USD jusqu'au présent Chapitre).

Sommes limites

276. En cas d'aliénation immobilière, les sommes-limites, à partir desquelles une Province doit demander l'autorisation du Supérieur général, ne sont pas modifiées :
- pour les Provinces d'Europe et d'Amérique du Nord : 800 000 USD ;
 - pour la Province Andine et celle du Brésil : 400 000 USD ;
 - pour les Provinces d'Afrique et de Madagascar : 120 000 USD.

Cette règle s'applique aux Provinces et à leurs sociétés immobilières.

Préservation du patrimoine de la Congrégation

277. Le Chapitre demande d'introduire dans les statuts (*Règles capitulaires*) la définition du patrimoine stable de la congrégation :

« Le patrimoine stable est constitué de tous les biens meubles et immeubles qui, par affectation légitime, sont destinés à garantir la subsistance et la finalité de l'Institut. Pour les biens gérés par la Maison Généralice, cette affectation est faite par le Chapitre général et requiert une majorité des 2/3 des voix exprimées. Pour les biens d'une Province, cette affectation est faite par le Chapitre provincial et confirmée par le Supérieur Général avec le consentement du Conseil Général Plénier. La même autorité est compétente pour les adaptations (c. 677 §1), les transformations et les aliénations des biens affectés au patrimoine stable. »

278. Le Chapitre définit le patrimoine stable de la Maison généralice de la manière suivante (cf. *Directoire administratif* pour les éléments d'explication) :

- La valeur de marché de la propriété de Due Pini ;
- La propriété de Saint-Pierre en Gallicante à Jérusalem, pour son rôle dans l'histoire de la Congrégation et du fait du droit local (*statu quo* de Terre sainte) ;
- Pour le Fonds de Solidarité, un montant de 18 millions de dollars alloué au capital stable ;
- Pour le Fonds Maison généralice, un montant de 3 millions d'euros alloué au capital stable ;
- L'ensemble des livres qui constitue la bibliothèque d'Emmanuel d'Alzon.

279. Le Chapitre demande que chaque Province, lors de son Chapitre d'application du 34^e Chapitre général, établisse la liste de son patrimoine stable.

Statuts

Règles capitulaires

- 280.** Le Chapitre général modifie les numéros 186, 187, 193, 195, 202, 208, 210, 211, 212, 213, 218, 226 et 235 des *Règles capitulaires* de la façon suivante (les modifications apparaissent en italiques) :
- 281.** **186.** Le Supérieur provincial réunit le Conseil de Province (...).
Au sein du Conseil de Province, le nombre des membres élus doit être supérieur à celui des membres de droit.
Lorsqu'un membre élu quitte le Conseil de Province, il y est remplacé par le premier des suppléants élus par le Chapitre provincial.
- 282.** **187.** Conformément à RV 77 et 95f, tout transfert de religieux fera l'objet d'un document écrit entre les Provinces concernées. Ce document précisera la durée du séjour, la nature de la collaboration, les exigences de vie, l'autorité responsable, les diverses formes de prise en charge, dont l'assurance-maladie *et la prévoyance-vieillesse.*
- 283.** **193.** *Les Officiers généraux* peuvent être appelés à participer au Conseil comme suppléants. Les suppléants seront toujours moins nombreux que les titulaires du Conseil.
- 284.** **195.** Le Supérieur général, avant de prendre les décisions qui sont de sa compétence, demande l'avis du Conseil général plénier (CGP) sur :
- a) (.....) ;

- f) la constitution en association *canonique* de laïcs assumptionnistes pour les groupes qui le sollicitent dans chaque Province ;
g) (...).

- 285.** **202.** Tout au long de la formation, le candidat et, par la suite, le religieux, aura soin de s'adresser à *une personne expérimentée (qui, hormis le temps du Noviciat, ne devrait pas être son Supérieur)* pour son accompagnement spirituel.
- 286.** **208.** Durant tout le temps de la profession temporaire, une évaluation annuelle écrite sera faite par le religieux et par le responsable *local* de sa formation.
Avant la profession perpétuelle, le responsable *provincial* de la formation, après avoir pris l'avis de la Commission de Formation, fera une évaluation portant sur toutes les années de la formation. De son côté, *la communauté fera*, elle aussi, un rapport. Le Supérieur, ainsi que le *formateur local*, exprimeront brièvement leur avis à part.
- 287.** **210.** Pour les raisons graves indiquées par le Droit (*cf. canons 694-696 et 1398*), le Supérieur général, avec le consentement de son Conseil, peut exclure de la Congrégation (...).
- 288.** **211.** L'aide financière entre les communautés se fera par l'intermédiaire *de l'Économat provincial*.
L'aide financière entre Provinces se fera par l'intermédiaire de l'Économat général.

- 289.** **212.** (...) Les Provinces, dans la mesure du possible, alimentent aussi *les Fonds de Solidarité (Formation et Vieillesse)*.
- 290.** **213.** On veillera à observer les lois civiles *concernant la formalisation de la relation de travail par un contrat et garantissant le juste salaire et la sécurité de toutes les personnes qui, à titre quelconque, travaillent au service de nos communautés et de nos œuvres.*
- 291.** **218.** Chaque année, l'Économe prépare, avec le Conseil local, le budget prévisionnel de la communauté. Celui-ci est soumis à l'examen du Chapitre local avant d'être soumis à l'approbation du Supérieur provincial avec le consentement de son Conseil ordinaire. *Cette approbation fera l'objet d'une communication formelle à la communauté.*
- 292.** **226.** Les comptes de la communauté doivent comprendre les comptes des religieux rattachés. *Au moins une fois par an, normalement à la fin de l'année civile, une copie du relevé bancaire des comptes bancaires de la communauté et de ses membres sera envoyée à l'Économat Provincial.*
- 293.** **235.** *Le patrimoine stable est constitué de tous les biens meubles et immeubles qui, par affectation légitime, sont destinés à garantir la subsistance et la finalité de l'Institut. Pour les biens gérés par la Maison Généralice, cette affectation est faite par le Chapitre général et requiert une majorité des 2/3 des voix exprimées. Pour les biens d'une Province, cette affectation est faite par le Chapitre provincial et confirmée par le Supérieur Général avec le consentement du*

Conseil Général Plénier. La même autorité est compétente pour les adaptations (canon 677 §1), les transformations et les aliénations des biens affectés au patrimoine stable.

Pouvoirs délégués au Supérieur Général pour la rédaction finale des textes du Chapitre général et leur interprétation

294. Ce Chapitre général délègue au Supérieur Général, avec le consentement de son Conseil Général Ordinaire, les pouvoirs suivants :
- l'installation d'une commission d'harmonisation des textes ;
 - en cas de doute ou de discussion sur le sens ou l'application des textes adoptés par le Chapitre, le pouvoir de les interpréter ;
 - le pouvoir de retoucher les textes dans leur forme et leur expression, en respectant la pensée et les idées, pour en améliorer la présentation aux communautés et leur publication.

Message du 34^e Chapitre général

**À tous les frères,
À nos sœurs,
Aux laïcs de l'Alliance.**

Notre Chapitre général touche à sa fin. Ce fut une aventure spirituelle. Nous en sortons heureux malgré la fatigue. Notre assemblée a fait l'expérience de la proximité du Règne de Dieu.

Au fil des jours, nous avons cherché à nous mettre à l'écoute des appels que Dieu adresse à l'Assomption pour vivre et annoncer l'espérance de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui. Dans cette démarche, nous avons pu compter sur le soutien de votre prière et de votre amitié. Soyez-en remerciés.

Le Chapitre a donné à la Congrégation un nouveau gouvernement. Les frères qui ont accepté leur élection auront pour mission de favoriser une Assomption de plus en plus interculturelle et d'en recueillir les fruits, pour le bien de l'ensemble du corps missionnaire que nous formons.

Des laïcs ont participé à la première semaine de nos travaux. Leur témoignage nous a permis d'approfondir notre charisme et de découvrir comment ils l'enrichissent. C'est un motif d'action de grâces, mais aussi un appel à nourrir l'Alliance de temps, d'activités et d'initiatives communes. Nous avons aussi pris conscience que l'Alliance laïcs-religieux est un lieu d'expérience d'une Église plus synodale.

Des intervenants extérieurs nous ont aidés à approfondir notre réflexion :

- Le P. Alberto Toutin Cataldo, Supérieur général de la Congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie (Picpus), a participé à l'ensemble de nos travaux et a apporté sa compétence théologique et son expérience de l'interculturalité pour aider le promoteur et les modérateurs dans la conduite des débats.
- Andrea Riccardi, fondateur de la Communauté de Sant'Egidio, nous a rappelé l'urgence de travailler à la paix et à la fraternité, sans craindre de faire l'histoire avec la force des faibles là où règne la violence.
- Mgr Philippe Bordeyne, président de l'Institut Pontifical Jean-Paul II pour les Sciences du Mariage et de la Famille, a souligné l'importance de l'interculturalité – jusque dans la manière de faire de la théologie - dans une Église mondialisée.
- Le cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille, nous a encouragés à la catholicité – comme vocation et non comme étiquette - que nous a léguée le P. d'Alzon : catholicité de la pensée, catholicité de l'indignation, catholicité de l'espérance.
- Le pape François, qui nous a reçus en audience malgré sa fatigue, nous a invités à ne pas avoir peur de la nouveauté du Royaume de Dieu.

Ces interventions et nos échanges nous ont amenés à approfondir la dimension missionnaire de notre corps apostolique. Nous avons pris conscience que la fraternité, vécue dans des communautés de plus en plus internationales et interculturelles, fait de nous des disciples-missionnaires dont l'Église a besoin pour témoigner de la proximité du Royaume. La vie fraternelle, expérimentée au quotidien, nous pousse à étendre cette fraternité avec tous et avec l'ensemble des créatures, en travaillant au service de la paix et de la justice dans une perspective d'écologie intégrale.

Nous avons aussi découvert que notre fraternité est un chemin vers la sainteté. C'est pourquoi le Chapitre a souhaité que nous nous mobilisions pour la cause de béatification du P. d'Alzon. Elle est à la fois un but et un chemin pour nous faire aimer la sainteté, pour faire grandir notre propre sainteté, celle de nos frères et sœurs, celle de toutes celles et tous ceux que le Seigneur met sur notre chemin.

Il y a bien d'autres choses que nous avons découvertes au fil de nos débats et qui sont exprimées dans les textes produits par le Chapitre. Ils ne comportent rien de révolutionnaire, si ce n'est l'expression renouvelée de notre désir d'œuvrer avec vous, frères, sœurs, laïcs, dans la mise en commun de nos richesses et de nos pauvretés, au projet apostolique de l'Assomption tel qu'il est exprimé dans le premier article de notre Règle de Vie : « *Fidèles à la volonté de notre Fondateur, nous nous proposons avant tout de travailler, par amour du Christ, à l'avènement du Règne de Dieu en nous et autour de nous.* » (RV 1).

Dans les semaines qui viennent, le travail va se poursuivre. Les Chapitres provinciaux, mais aussi les communautés locales, auront à s'approprier les décisions du Chapitre général. C'est pourquoi nous vous invitons à continuer à prier avec les mots de la prière pour ce 34^e Chapitre général, que nous récitons en Congrégation depuis plusieurs mois :

« Marie, Notre-Dame de l'Espérance et Mère de l'Église, intercède pour nous afin que l'Esprit Saint nous accompagne toujours dans notre mission d'étendre le Règne de ton Fils dans la fraternité et l'unité. »

Rome, le 24 juin 2023.

Annexe

Discours du pape François au 34^e Chapitre général des Augustins de l'Assomption

(Vatican, Salle du Consistoire, Jeudi 22 juin 2023)

Chers frères, bonjour et bienvenus !

Je suis heureux de vous recevoir au moment où approche la fin de votre 34^e Chapitre général. Je salue le nouveau Supérieur Général – en remerciant le Supérieur sortant pour son travail – et je te présente tous mes vœux et au Conseil que vous avez élu.

Je voudrais vous partager quelques pensées autour du thème qui oriente vos travaux capitulaires : « *Le Royaume de Dieu est tout proche* » (Mc 1, 15). *Vivre et annoncer l'espérance de l'Évangile*. C'est là une bonne manière d'actualiser la devise, dans l'esprit de saint Augustin, que vous a donnée votre fondateur, le Vénérable Emmanuel d'Alzon : *Adveniat Regnum tuum* ! En effet l'une des missions majeures de la vie religieuse apostolique est de manifester très concrètement, quotidiennement, cette proximité du Royaume, et donc cette espérance pour chaque personne et pour le monde entier. Partout où vous vous trouvez, vous êtes des signes du Royaume en étant le plus proches possible de l'humanité vers laquelle vous êtes envoyés.

Bien sûr, cette proximité passe par des œuvres, qu'elles soient propres à votre Congrégation ou qu'il s'agisse des missions de l'Église auxquelles vous contribuez. Mais par-delà vos actions, c'est le fait même de vous rendre proches des personnes, à commencer par celles qui ont le plus besoin d'une présence solidaire

et fraternelle, qui leur montrera que le Royaume de Dieu s'approche, qu'il y un horizon, qu'il y a espoir, que la vie n'est pas fermée : cela, le faire sentir à travers votre témoignage évangélique. Le témoignage a cette force : d'ouvrir les fenêtres pour voir l'esérance d'un Royaume qui est proche.

Je suis heureux, à ce sujet, de saluer particulièrement deux réalisations déjà anciennes - et toujours très vivantes - de votre Congrégation : l'apostolat des pèlerinages, à commencer par le Pèlerinage National de Lourdes dont vous avez répandu la ferveur en des pays lointains, jusqu'en Amérique latine. Je me souviens, quand j'étais enfant, qu'il y avait les Sœurs assomptionnistes à Buenos Aires, et de là elles organisaient des pèlerinages à Lourdes. Comme enfant... C'était comme une étoile à atteindre... Je me souviens bien de ça. Et ensuite l'engagement dans les médias, que vous développez aujourd'hui sur tous les continents, pour des publics variés, même éloignés de l'Église.

Permettez-moi de rappeler aussi l'un de vos apostolats historiquement le plus marquant et toujours actif, même modestement : votre Mission d'Orient. Merci ! Je vous encourage à poursuivre cette mission, au Proche-Orient où la situation des chrétiens est menacée, et en Europe orientale où la guerre en Ukraine met en péril l'équilibre civil et religieux de la région. Je veux vous dire aussi la gratitude du Saint-Siège pour la fidélité de votre engagement dans la petite Église catholique de rite byzantin en Bulgarie, qui compte sur vous. Votre longue expérience de dialogue avec l'Orthodoxie, comme avec l'Islam et le Judaïsme, est précieuse pour l'Église ; puisse-t-elle faire de vous, aujourd'hui plus que jamais, des artisans d'unité et de communion, au service de la paix.

L'objet de votre Chapitre général était de définir les grandes lignes de votre action pour les six ans à venir [*adressé au Supérieur*] ...et c'est à toi de diriger cela. Je vous assure de ma prière et de ma confiance, certain que vous y investirez vos forces vives, en particulier celles des pays du Sud qui, dans votre institut comme dans beaucoup d'autres, viennent prendre le relais des forces aujourd'hui déclinantes du Nord. On m'a dit qu'un membre sur trois de votre institut est en formation. C'est grand ! En ce moment de pénurie de vocations, de natalité zéro – « occasionnelle », disons-le ainsi -, c'est une grâce. Cette proportion considérable vous offre des perspectives d'avenir, mais constitue en même temps un grand défi pour la transmission de votre charisme. S'il vous plaît, que ceux qui sont en formation reçoivent bien le charisme. Je rends grâce avec vous pour cette vitalité renouvelée que le Seigneur vous accorde. Et je vous invite à accueillir sans crainte cette nouveauté, comme un signe des temps, même si elle peut parfois faire peur : nous avons tous un peu peur de la nouveauté, mais nous devons être courageux. Le Royaume de Dieu n'est-il pas lui-même une irruption radicale de nouveauté pour notre humanité ? C'est cela. Courageux.

Pour relever ce défi, n'ayez pas peur de cultiver en vous et autour de vous le « triple amour » que vous a partagé le Père d'Alzon : aimer le Christ, aimer la Vierge Marie et aimer l'Église. Ainsi vous serez fidèles à votre charisme, et vous trouverez des chemins fidèles et novateurs pour l'actualiser. Sur toutes ces choses, ces chemins – anciens et nouveaux -, chers frères, vous pouvez compter sur ma prière et ma confiance. L'Église vous fait confiance. Je vous souhaite une bonne fin de Chapitre et une bonne mission à tous, partout où le Seigneur vous envoie. Je vous bénis tous. Et, s'il vous plaît, n'oubliez pas de prier pour moi.

© *Dicastère pour la Communication - Librairie Éditrice Vaticane*

Index analytique

Les chiffres romains renvoient à la préface du Supérieur Général.

Les chiffres seuls renvoient aux numéros des textes capitulaires

(en gras : les passages les plus importants sur le sujet).

Les pages concernent le message du Chapitre et le discours du pape.

Abus > Protection des personnes mineures ou vulnérables

Accompagnement spirituel : 285.

Accompagner (Bruxelles) : 120.

Actes du Chapitre général : 34, 180, 294.

Adveniat (auberge de jeunesse, Paris) : 120.

Adoration eucharistique : 206.

Afrique : 38, 77, 81, 207, 276.

Afrique de l'Est : 81, 84.

Afrique de l'Ouest : 3, 57, 81, 84, 190, 203.

Alliance Laïcs-Religieux : III, 5, 9, 14, **19-32**, 78, 117 (n.1), 127, 149, 175, 211, 225, 233. Pages 123, 125.

*(voir aussi **Laïcs**)*

Alzon (d'), Emmanuel : III, 5, 8, 15, 16, 21, 25, 27, 92, 93, 155, 180, 184, 190, **217-236**, 254, 278. Pages 124, 125, 129, 131.

Amazonie : **53, 61**.

Amérique : II, 204, 207.

Amérique du Nord : 81, 276.

Amour du Christ : 4, 97, 225. Pages 125, 131.

Andine (Province) : 81, 120, 145, 190, 276.

Annonce de l'Évangile / du Royaume : 7, 10, 18, 90, 99, 114, 126, 164, 165, 184, 209, 225, 259. Page 123.

Archives : 231.

Argentine : 17, 274.

Asie : 38, 81, 84, 207.

Assomption : I, 1, 4, 8, 10, 15-17, 20, 22, 23, 28-32, 39, 43, 88, 93, 98, 99, 102, 103, 128, 141, 145, 150-152, 178, 180, 184, 190, 191, 203, 206, 209, 213, 215, **237-253**. Pages 123, 125

(voir aussi Famille de l'Assomption)

Assumption University (Worcester) : 120, 218.

Assurance-maladie : 256, 282.

Augustin (saint) : 4, 5, 8, 13, 15, 99, 130, 156, 171, 223. Page 129.

Autofinancement : 80, 117 (n.1), 257, 261, 263, 265.

Aveline, Jean-Marc (cardinal) : 5. Page 124.

Basculement : 6, 7, 207.

Bayard : 120, 145, 150, 178, 184, 197, 243.

Benoît XVI (pape) : 242.

Biens, ressources : 8, 9, 72, 74-76, 78, 254, 255, 257, 262, 277, 293.

Bordeyne, Philippe (Mgr) : 5. Page 124.

Brésil : 17, 57, 81, 274, 276.

Budget : 256, 291.

Bulgarie : 35, 39. Page 130.

Bureau Développement et Solidarité (BDS) : 262, 267.

Canada : 274.

Causes de Dieu et de l'homme : 92, 108, 116, 178.

CEC > Conseil économique de Congrégation

Centre Saint Pierre-Saint André (Bucarest) : 120.

Chapitre général : I-IV, 1, 39, 46, 116, 275, 277, 279, 293.

31^e Chapitre général (2005) : 34.

32^e Chapitre général (2011) : 113, 117, 268.

33^e Chapitre général (2017) : 3, 28, 113, 180, 262.

35^e Chapitre général (2029) : 81.

Chapitre local : 32, 68, 291.

Chapitre provincial : 277, 281, 293.

Charisme de l'Assomption : II, 4, 15, 20, 22, 26-29, 31, 33, 39, 51, 74, 75, 80, 113, 114, 119, 122, 124, 125, 129, 130, 137, 139, 141, 146, 153, 154, 171, 172, 186, 190, 199, 209, **217-236**, 254, 255, 269. Pages 123, 131.

Chemin de vie : 28.

Chili : 274.

Choix des pauvres/petits : 3, 4, 17, 48, 53, 109, 117 (n.1), 209.

Christus vivit (exhortation apostolique) : 14, 202.

Colombie : 17, 120, 274.

Commission de formation : 286.
(voir aussi Formation)

Communauté : III, 8, 32, 44, 49, 56, 66, 68, 69, 86, 99, 100, 112, 134, 136, 148, 152, 157, 204, 205, 218, 222, 224, 243, 245, 248, 260, 266, 269, 286, 288, 291, 292. Pages 124, 125.

Communauté internationale de formation assomptionniste (CIFA) : 70, 159, 170.

Communication, médias : III, 119, 120, 123, **140-152**, 168, 178, 184, 197, 213, 215, 230, 249. Page 130.

Communion > Unité

Comptes : 292.

Conférences des évêques / des religieux : 242, 247, 251, 253.

Confiance : 181. Page 131.

Conflits, guerres : 3, 39, 42, 131, 184, 198, 209. Page 130.

Congo (R.D.) : 3, 17, 57, 58, 61, 120, 145.

Conseil de Province : 281.

Conseil économique de Congrégation (CEC) : 70, 256, 265, 275.

Conseil général ordinaire (CGO) : 88, 214, 294.

Conseil général plénier (CGP) : 70, 82, 84, 86, 107, 118, 120, 160, 173, 177, 231, 243, 253, 265, 271-273, 275, 277, 284, 293.

Conseil provincial : 78, 245.

Continent numérique : III, 109 119, 120, **140-152**, 208, 213.
(voir aussi Communication, médias)

Conversions : IV, 1, 2, 6, 7, 13, 35, 65, 68, 91, 95, 205, 219.

Corée : 57, 120, 274.

Coresponsabilité : III, 9, 40, 69, 70, 82, 126.
(voir aussi Synodalité)

Covid 19, crise sanitaire : 2, 54, 140.

Crise climatique : 50, 209.
(voir aussi Justice, paix et intégrité de la création)

Dialogue : 42, 46, 56, 105, 128, 166, 184, 196, 197.

Dialogue interreligieux : 10, 41, 46, 119.

Dicastère pour la communication : 143.

Disciples-missionnaires : II, 13, 96, 97, 103, 107, 114, 144, **153-177**.
Page 124.

Ecclesia in Africa (exhortation apostolique) : 28.

Ecclesia in Oceania (exhortation apostolique) : 111.

Écoles, collèges : 10, 181, 190, 203, 218, 251.
(voir aussi Éducation)

Écoles de brousse (Madagascar) : 120.

Écologie, environnement > Justice, paix et intégrité de la création

Économat : 78.

Économe général : 211, 271.

Économe local : 83, 291.

Économe provincial : 211, 292.

Économie : **254-279**.
(voir aussi Biens, Budget, Comptes, Formation économique)

Éducation, enseignement : III, 62, 65, 119, 120, 145, 168, **178-200**, 259.

Église : I, 2-4, 7, 10, 12, 15, 19, 28, 32, 36, 39, 41, 43, 46, 75, 88-90, 94, 106, 111, 153, 184, 203, 206-208, 219, 224, 229, 237, 238, 242, 244, 247. Pages 123-125, 129-131.
(voir aussi Famille de Dieu)

Église locale : 24, 26, 172, 248, 251, 259.

Équateur : 274.

Espérance : IV, 1, 5, 18, 19, 38, 54, 69, 114, 126, 164, 165, 184, 209, 225, 229. Pages 123-125, 129.

Esprit / Spiritualité de l'Assomption : 4, 98, 118, 126, 132, 181, 184, 209.

Esprit Saint : II, 1, 5, 18, 28, 51, 53, 215. Page 125.

Études : 13, 15, 173, 257.

Europe : II, 38, 39, 42, 47, 58, 77, 81, 204, 207, 274, 276. Page 130.

Evangelii gaudium (exhortation apostolique) : 5, 88, 97, 127.

Famille : 5, 126, 133, 138, 181, 184, 204, 241.

Famille de Dieu (Église) : 19, 28.

Famille de l'Assomption : 4, 28, 46, 62, 64, 68, 117 (n.1), 118, 145, 187, 211, 228, 256. Pages 123, 130.
(voir aussi Assomption)

Fidélité : 4, 39, 132, 155, 205, 207, 221. Pages 125, 130, 131.

Foi : I, 4, 16, 117 (n.1), 143, 184, 194, 209, 229.

Fondations : 47, 79, 84, 86, 137.

Fonds de solidarité : 278, 289.

Formateurs : 82, 122, **154-177**, 286.

Formation assomptionniste : I, III, 13-15, 29-31, 44-46, 62, 63, 65, 67, 68, 70, 81, 83, 84, 101, 104, 107, 112, 113, 121, 122, 135, 137, 145, **153-177**, 184, 191, 193, 212, 218, 242-244, 251, 252, 260, 285, 286, 289. Page 131.
(voir aussi Commission de formation, Ratio Institutionis, Secrétariat Général à la formation)

Formation économique/sociale : 256, 257, **266-269**.

France : 120.

François (pape) : 2, 5, 11, 14, 16, 39, 42, 46, 53, 88, 127, 181, 182, 185, 192, 202, 225, 23, 260. **Pages 129-131**.

Fratelli tutti (encyclique) : 11, 53, 182, 192.

Fraternité : II, IV, 2, 5, 6, **8-9**, 10-12, 17, 21, 27, 44, 50, 56, 59, 61, 69, 205, 208, 209, 221, 226. Page 124.

Gaudete et exultate (exhortation apostolique) : 16, 225.

Ghana : 84.

Gouvernance : 9, 111, 117, 118, 134, 191, 242, 244, 245, **264-265**.

Grèce : 35, 61.

Guerres > Conflits

Indonésie : 84.

Intelligence artificielle : 142.

Interculturalité : II, 8, 30, 38, 69, **105-107**, 112, 158, 159, 169. Pages 123, 124.

Interdépendance : 6, 9, 30, 69, 75, 80, 87, 256, 257.

Internationalité : II, 30, 38, **105-107**, 158, 159, 169, 203, 248.

Islam : 3, 46. Page 130.

Jean-Paul II (pape) : 28, 111, 185.

Jérusalem : 37, 120, 190, 268.

Jeunes : III, 4, 14, 30, 32, 57, **178-200, 201-216**, 243.

Joie : 2, 100, 103, 138.

Justice, Paix et intégrité de la création (JPIC) : II, 11, **50-68**, 120, 184, 198, 208. Page 124.

Justice réparatrice : 240, 242, 246.

Kenya : 120.

Kinshasa : 81.

Kivu (Nord-) > Congo (R.D.)

Laïcs : IV, 5, 9, 14, **19-32**, 40, 52, 68, 78, 83, 94, 96, 98, 105, 113, 117 (n.1), 118, 121, 126, 127, 132, 134, 135, 144, 149, 150, 175, 211, 225, 230, 233, 242, 244-246, 248, 253, 266, 272, 284. Pages 123, 125.

(voir aussi Alliance Laïcs-Religieux)

Langues : 30, 45, 106, 107, 159, 163, 169, 179, 190.

Laudato si' (encyclique) : II, 3, 53, 62, 182, 192, 260, 266.

Leadership : III, 75, 80, 83, 226.

Lettre au Peuple de Dieu : 239.

Liturgie : 35, 43, 49, 136.

Madagascar : 81, 84, 120, 207, 276.

"Maison commune" : II, 2, 68, 182, 208.

Maison généralice : 231, 271, 173, 277, 278, 293.

Martyrs : 17.

(voir aussi Sainteté)

Mexique : 274.

Migrants, réfugiés : 2, 41, 42, 46, 48, 57, 61, 62, 109, 184, 198.

Mission, caractère missionnaire : I-III, 4, 5, 9, **10-12**, 17, 20, 21, 23, 29, 30, 54, 62, 69, 72, 74, 75, 82, 86, **88-112**, 126, 132, 199, 210, 219, 229, 236, 256, 257. Pages 123-125, 129-131.

(voir aussi Disciples-missionnaires)

Mission d'Orient : **33-49**, 93, 119, 120, 274. Page 130.

Moto (Radio & TV, Nord-Kivu) : 120, 145, 178, 184.

Nîmes : 227, **232-236**.

Nouvelle-Zélande : 274.

Noviciat : 101, 285.

Numérique > Continent numérique

Oblates de l'Assomption : 40, 232, 233.

Océanie : 81, 84, 111.

Œcuménisme : 10, 33, 41, 43, 44, 48, 49, 98, 119, 120, 131, 184. Page 130.

Œuvres mobilisatrices : 68, 85, **113-124**, 225.

Officiers généraux : 283.

Organisation communautaire : I, **69-87**, 111.

Orient > Mission d'Orient

Orthodoxie : 35, 39, 46. Page 130.

Paix > Justice, paix et intégrité de la création (JPIC)

Pandémie > Covid 19

Paroisses : III, 67, 125, 126, 134, 139, 178, 184, 203, 218, 243, 251, 256.

Partage : 8, 9, 30, 54, 68, 72, 74, 112, 209, 219, 235.

"Pas de plus" : III, 6, 7.

Patrimoine de Congrégation : 15, 39, 43, 71, 115, 151, 155, 156, 180, 191, **277-279**, 293.

Pauvreté : 3, 4, 17, 48, 53, 60, 109, 178, 209, 254, 255. Page 125.

Pèlerinages : III, 32, 41, 119, 120, 125, 127, 137, 190, 203, 232. Page 130.

Peuple de Dieu : II, 10, **125-139**, 239, 259.

Philippines : 120, 274.

Plan à moyen terme (PMT) immobilier : 256, 265, 270.

Postes-clés : 231, 252.

Postulat : 222.

Postulation : **228-230**.

*(voir aussi **Sainteté**)*

Premières nominations apostoliques : 162.

Prière : 16, 18, 44, 49, 113, 130, 193, 206, 227, 229. Pages 123, 125, 131.

Protection des personnes mineures ou vulnérables : 3, 60, 64, 135, 174, 188, 208, 212, **237-253**.

Provinces : 9, 30, 56, 68, 71, **77-81**, 82, 84, 117 (n.1), 120, 149, 151, 160, 179, 214, 216, 221, **226-227**, 246, 250, 251, 256,

257, 260, 268, 269, 276, 277, 260, 268, 269, 276, 277, 279,
281, 284, 288, 289, 293.

Provincial > Supérieur provincial

Querida Amazonia (exhortation apostolique) : 53.

(voir aussi Amazonie)

Ratio Institutionis : 13, 154, 161, 167, 176.

Réfugiés > Migrants

Redevance : 274.

Règle de saint Augustin : 4, 8.

Règle de Vie : 11, 98, 100, 125, 148, 184, 205, 255, 282. Page 125.

Règles Capitulaires : 277, 280-293.

**Règne, Royaume : I, 1-18, 19, 20, 25, 28, 29, 32, 51, 55, 58, 59, 61, 69,
94, 99, 125, 145, 158, 163, 164, 179, 183, 184, 201, 205,
209, 210, 213, 217, 219, 221, 225, 259. Pages 123-125,
129-131.**

Religieux âgés : 100.

Respect : 2, 12, 184, 198, 245, 294.

Ressources > Biens

Retraites, prévoyance-vieillesse : 179, 256, 282, 289.

Revenus financiers > Biens

Riccardi, Andrea : 5. Page 124.

Roumanie : 35.

Russie : 3, 35.

Saint-Siège : 39. Page 130.

**Sainteté : III, IV, 2, 4, 16-18, 25, 130, 201, 224, 225, 229, 236. Pages
124, 125.**

(voir aussi Postulation)

Sanctuaires : III, 120, 145, 203.

Secrétariat général à la Formation : 70, 161, 170, 173, 177.

(voir aussi Formation)

Sécularisation : 3, 4, 12, 178, 194, 207, 208.

Sessions internationales : 275.

Société : 2-4, 11, 64, 106, 128, 131, 133, 153, 180, 184, 241, 259.

**Solidarité : III, 4, 6, 9, 11, 42, 65, 69, 70, 87, 117 (n.1), 184, 156, 170.
Page 129.**

(voir aussi **Bureau Développement et Solidarité (BDS) / Fonds de solidarité**)

Spiritualité > Esprit de l'Assomption

Stage pastoral : 113, 122.

Structures > Organisation communautaire

Subsidiarité : 6, 70, 75, 79, 87.

Supérieur Général : 68, 112, 183, 276, 277, 284, 287, 293, 294. Pages 124, 129.

Supérieur local : 83, 122, 245, 285, 286.

Supérieur provincial : 119, 161, 166, 264, 281, 291.

Synodalité : 2, 5, 7, 9, 19, 27, 82, 94, 110, 132, 134, 181, **258-259**. Page 13.

(voir aussi **Coresponsabilité**)

Témoignage : 8, 19, 22, 32, 56, 58, 69, 73, 130, 132, 143, 224, 229, 254. Pages 123, 124, 130.

Toutin Cataldo, Alberto (P.) : Page 124.

Transversalité : 6, 7, 75, 85, 87, 119.

Travail apostolique : 5, 65, 76, 132, 197, 210, 241, 246, 255, 257, 262, 290. Page 124.

Travail en réseau / synergie : 64, 68, 76, 84, 105, 113, 117 (n.1), 119, 120, 137, 160, 177, 179, 186, 187, 211, 216, 262, 268.

Turquie : 35.

Ukraine : 3, 39, 42, 47. Page 130.

Unité : II, 3, 4, 8, 10, 18, 33, 44, 70, 117 (n.1), 124, 131, 136, 145, 159, 162, 209, 229. Pages 125, 130.

Université de l'Assomption au Congo (UAC, Butembo) : 120, 218.

USA : 120.

Vérité : 103, 131, 145, 181, 197.

Vicariat : 77, 81, 171, 249, 268.

Vice-Province : 77, 79, 81, 171.

Vie commune : 126, 130, 219.

Vie spirituelle : 16, 193.

Vieillesse > Religieux âgés / Retraites, prévoyance-vieillesse

Vierge Marie : 18. Pages 125, 131.

Vietnam : 120, 274.

Vocations : III, 32, 81, 167, 170, **201-216**, 218, 236. Page 131.

Vœux : 78, 242, 254.

Volontariat : 40, 117 (n.1), 121, 190, 199, 203.

Voyages d'intégration africaine (VIA) : 57, 120, 190.

Table des matières

Préface.....	I
<i>Texte d'orientation.....</i>	1
Vivre la fraternité du Royaume comme chemin de sainteté.....	3
A - LE ROYAUME DE DIEU S'EST APPROCHÉ	3
B - L'EXPÉRIENCE DU CHAPITRE	6
C - QUATRE APPELS POUR L'AVÈNEMENT DU ROYAUME.....	8
<i>Appelés à la Fraternité</i>	15
Alliance Laïcs-Religieux.....	17
La Mission d'Orient.....	21
Justice, paix et intégrité de la création.....	27
Structures et organisation communautaire.....	34
<i>Appelés à la Mission.....</i>	43
Le caractère missionnaire de la Congrégation	45
Œuvres mobilisatrices	52
Accompagner le Peuple de Dieu	58
Communication et continent numérique.....	63
<i>Appelés à la Formation.....</i>	67
Former des disciples-missionnaires.....	69
Éducation	75
Jeunes et vocations	82
<i>Appelés à la Sainteté.....</i>	87
Charisme : Postulation et archives	89
Faire de l'Assomption une maison sûre	95
L'économie au service du charisme et de la mission.....	102

Statuts	113
Règles capitulaires	115
Pouvoirs délégués au Supérieur Général.....	119
Message du 34^e Chapitre général.....	121
Annexe.....	127
Discours du pape François au 34 ^e Chapitre général des Augustins de l'Assomption.....	129
Index analytique	133